



RAPPORT BIENNAL

PROGRÈS SUR LES POLITIQUES ET STRATÉGIES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS L'ESPACE CILSS

2015 - 2019

Édition 2022



www.cilss.int



Avertissement

Les appellations ou formulations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Comité permanent inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) aucune prise de position ni quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Table des matières

Abréviations & Acronymes.....	8
Avant-Propos.....	9
Résumé.....	12
1. INTRODUCTION.....	16
1.1. Présentation du CORESAN.....	16
1.2. Contexte de la SAN dans la région.....	17
2. CADRE CONCEPTUEL D'ANALYSE DES IMPACTS DES POLITIQUES SAN.....	20
2.1. Définition du cadre analytique de l'outil CORESAN.....	20
2.2. Approche méthodologique.....	21
2.2.1. <i>Extraction des indicateurs à partir des bases de données.....</i>	<i>21</i>
2.2.1.1. L'Indice Ibrahim de Gouvernance en Afrique – IIAG.....	21
2.2.1.2. Le Global Food Security Index – GFSI.....	22
2.2.1.3. L'Index de la FAO.....	22
2.2.2. <i>Précautions pour le traitement des données manquantes.....</i>	<i>23</i>
2.2.3. <i>Qualité des données analysées.....</i>	<i>24</i>
2.2.3.1. Sur la Gouvernance politique de la SAN.....	24
2.2.3.2. Sur la Disponibilité.....	24
2.2.3.3. Sur l'Accessibilité.....	24
2.2.3.4. Sur l'Utilisation.....	24
2.2.3.5. Sur la Stabilité.....	25
2.2.4. <i>Élaboration de l'Indice régional (Ir).....</i>	<i>25</i>
2.2.5. <i>Standardisation des indicateurs CILSS, IIAG, FAO et GFSI au contexte des pays de l'espace.....</i>	<i>25</i>
2.2.6. <i>Calcul des indices standardisés.....</i>	<i>26</i>
2.2.7. <i>Détermination des indices des piliers de l'indice de gouvernance.....</i>	<i>26</i>
2.2.8. <i>Détermination de l'Indice de gouvernance SAN.....</i>	<i>28</i>
2.2.9. <i>Échelle de classification de la gouvernance de la SAN.....</i>	<i>29</i>
2.2.10. <i>Élaboration du rapport général sur la gouvernance de la SAN dans l'espace CILSS.....</i>	<i>30</i>
2.2.11. <i>Limites de l'approche.....</i>	<i>31</i>
3. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES SAN DANS LA ZONE CILSS.....	31
3.1. Pilier « Gouvernance de la SAN ».....	31
3.1.1. <i>Entreprises & organisations rurales.....</i>	<i>32</i>
3.1.2. <i>Développement rural -Soutien au secteur rural.....</i>	<i>32</i>

3.1.3.	<i>Pauvreté perçue</i>	33
3.1.4.	<i>Absence de conflits armés</i>	33
3.1.5.	<i>Indices synthétiques du pilier Gouvernance dans la zone CILSS</i>	34
3.2.	Pilier « Disponibilité alimentaire »	37
3.2.1.	<i>Volatilité de la production agricole</i>	38
3.2.2.	<i>Valeur moyenne de la production alimentaire</i>	39
3.2.3.	<i>Apport énergétique alimentaire</i>	40
3.2.4.	<i>Indices synthétiques du pilier Disponibilité alimentaire dans la zone CILSS</i> 41	
3.3.	Pilier « Accessibilité aux aliments »	43
3.3.1.	<i>Évolution du coût moyen des denrées alimentaires</i>	43
3.3.2.	<i>PIB par habitant basé sur la PPA-Parité de Pouvoir d'Achat</i>	45
3.3.3.	<i>Indices synthétiques du pilier Accessibilité dans la zone CILSS</i>	46
3.4.	Pilier « Utilisation des aliments »	50
3.4.1.	<i>Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance</i>	51
3.4.2.	<i>Pourcentage de personnes utilisant au moins les services d'assainissement de base</i> 51	
3.4.3.	<i>Pourcentage de personnes utilisant une source d'eau potable</i>	52
3.4.4.	<i>Diversité alimentaire</i>	53
3.4.5.	<i>Indices synthétiques du pilier Utilisation dans la zone CILSS</i>	54
3.5.	Pilier « Stabilité alimentaire »	57
3.5.1.	<i>Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation</i>	58
3.5.2.	<i>Variabilité de l'approvisionnement alimentaire par habitant</i>	59
3.5.3.	<i>Malnutrition Aigüe Globale</i>	60
3.5.4.	<i>Indices synthétiques du pilier Stabilité dans la zone CILSS</i>	61
3.6.	Constats généraux de l'analyse de l'Indice Synthétique IGov-SAN-CILSS	64
4.	PRINCIPALES CONCLUSIONS	67
4.1.	Au regard des cinq piliers	67
4.2.	Au regard des pays	68
5.	ENGAGEMENTS DU CILSS	69
	Liste des annexes.....	



Liste des tableaux

Tableau 1 - Listes des indicateurs utilisés dans le calcul des indices SAN 21

Tableau 2 - Acronymes des différents indicateurs 27

Tableau 3 - Seuillage niveau de Satisfaction..... 29

Tableau 4 - Pilier Gouvernance : Scores par indicateur et pays 36

Tableau 5 - Valeur moyenne de l'indice sur la Disponibilité dans les pays du CILSS 41

Tableau 6 - Synthèse des indices pour le pilier Accessibilité 46

Tableau 7 - Synthèse des indices pour le pilier Utilisation 54

Tableau 8 - Synthèse des indices pour le pilier Stabilité 62

Tableau 9 - Classement des pays par niveau selon l'Indice 64

Liste des graphiques

Graphique 1 - Construction de l'Indice Gouvernance SAN.....	28
Graphique 2 - Indicateur Appui aux entreprises et organisations rurales	32
Graphique 3 - Indice normalisé Indicateur Appui aux entreprises et organisations rurales.....	32
Graphique 4 - Indice sur l'appui au développement rural par pays.....	33
Graphique 5 - Indice normalisés sur l'appui au développement rural par pays	33
Graphique 6 - Indices sur la pauvreté perçue par pays.....	33
Graphique 7- Indice normalisé sur la pauvreté perçue par pays	33
Graphique 8 - Evolution de l'absence de conflits armés dans les pays du Sahel.....	34
Graphique 9 - Indices absence de conflits armés par pays	34
Graphique 10 - Indices normalisés absence de conflits armés par pays	34
Graphique 11 - Indices moyens pays pilier Gouvernance.....	35
Graphique 12 - Volatilité de la production agricole par pays	38
Graphique 13 - Valeur moyenne de la production alimentaire par habitant et par pays.....	39
Graphique 14 - Indicateur Apport énergétique.....	40
Graphique 15 - Niveau de satisfaction des besoins alimentaires par pays.....	41
Graphique 16 - Figure Indices moyens par pays pour le pilier disponibilité	42
Graphique 17 - Évolution de l'indice moyen CILSS 2015-2019 sur l'indicateur Coûts moyens des denrées alimentaires.....	44
Graphique 18 - Indices des coûts moyens des denrées alimentaires par pays	44
Graphique 19 - Indices normalisés des coûts moyens des denrées alimentaires par pays	44
Graphique 20 - PIB moyen par habitant basé sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat (FAO) pour les pays du CILSS du 2015-2019	45
Graphique 21 - Évolution du PIB moyen par habitant basé sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat (FAO) pour les pays du CILSS de 2015-2019.....	45
Graphique 22 - PIB par habitant basé sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat par pays.....	46
Graphique 23 - Indices normalisés des couts moyens des denrées alimentaires par pays	46
Graphique 24 - Indices par pays pour le pilier Accessibilité.....	47
Graphique 25 - Évolution annuelle des indicateurs composant le pilier Utilisation	50
Graphique 26 - Prévalence du retard de croissance	51
Graphique 27 - Valeurs pondérées de l'indicateur	51
Graphique 28 - Utilisation des services d'assainissement	52
Graphique 29 - Pondération Utilisation des services d'assainissement.....	52
Graphique 30 - Utilisation services eau de boisson.....	53
Graphique 31 - Standardisation Utilisation eau de boisson.....	53
Graphique 32 - Indicateur de diversité alimentaire	53
Graphique 33 - Indice de diversité alimentaire standardisé	53
Graphique 34 - Indices normalisés par pays pour le pilier Utilisation	55
Graphique 35 - Évolution moyenne des trois indicateurs du pilier stabilité de l'indice de gouvernance SAN.....	58
Graphique 36 - Variation moyenne (2015-2019) des pourcentages des terres équipées pour l'irrigation dans les pays du CILSS.	59
Graphique 37 - Indice des terres arables équipées pour l'irrigation selon les pays.....	59
Graphique 38 - Variabilité de l'offre alimentaire par habitant 2015-2019	60
Graphique 39 - Indice normalisé Variabilité de l'offre alimentaire par habitant 2015-2019	60



Graphique 40 - Indice de la malnutrition aigüe globale	61
Graphique 41 - Indice normalisé de la malnutrition aigüe globale	61
Graphique 42 - Indice de stabilité normalisé des pays de l'espace CILSS.....	62
Graphique 43 - Indice synthétique de gouvernance SAN par pays	65
Graphique 44 - Illustration des scores consolidés par pilier SAN	69

Liste des figures

Figure 1 - Facteurs de pondération pour les différents piliers et les indicateurs rattachés	27
Figure 2 - Échelle de pondération des piliers	29

Liste des schémas

Schéma 1 - Processus d'exploration et de traitement des données.....	23
Schéma 2 - Processus d'élaboration du Rapport CORESAN.....	30

Liste des cartes

Carte 1 - Indice global de la Gouvernance dans la zone CILSS	37
Carte 2 - Indice global de la Disponibilité dans la zone CILSS.....	43
Carte 3 - Indice global de l'Accessibilité dans la zone CILSS	48
Carte 4 - Indice global de l'Utilisation dans la zone CILSS.....	56
Carte 5 - Indice de Stabilité alimentaire dans l'espace CILSS	63
Carte 6 - Carte : Indice de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace CILSS.....	67

Abréviations & Acronymes

CEDEAO	Communauté Économiques des États de l'Afrique de l'Ouest
CH	Cadre harmonisé
CILSS	Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CORESAN	Conseil régional de Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest
CSSA	Cadre stratégique pour la Sécurité alimentaire
ECOWAP	Politique agricole des États de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GFSI	Index Global de Sécurité alimentaire
IFPRI	Institut international de Recherches sur les Politiques alimentaires
IGov-SAN-CILSS	Indice Synthétique de la sécurité alimentaire du CILSS
IIAG	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique)
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
ODD	Objectif de Développement durable
OIG	Organisation intergouvernementale
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PAU	Politique Agricole de l'UEMOA
PDDAA	Programme détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PNIA	Programme national d'investissements agricoles
PRP	Priorité Résilience Pays
SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
SANAD	Sécurité alimentaire et nutritionnelle – Agriculture durable
SMART	Suivi et évaluation standardisés des secours et des transitions
UA	Union africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USD	Dollar des États-Unis d'Amérique



Avant-Propos

Depuis plusieurs décennies, la région ouest africaine et du sahel est confrontée à la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, avec une exacerbation des zones de conflit. La situation s'est aggravée ces dernières années avec des attaques des groupes armés de grandes ampleurs occasionnant un nombre important de déplacés internes qui nécessitent des actions de réponses humanitaires d'envergure .

Malgré les efforts concertés et des initiatives développées par les gouvernements et leurs partenaires, pour soulager les populations, la situation alimentaire et nutritionnelle demeure toujours une préoccupation majeure dans la région.

A cet effet, les États de l'espace CILSS/CEDEAO et UEMOA se sont dotés de politiques, de stratégies nationales et régionales (ECOWAP, PAU, CSSA, etc.) en vue de prévenir les crises alimentaires et nutritionnelles, et s'inscrire dans une optique d'amélioration durable des systèmes. Pour ce faire, plusieurs instruments et outils de mise en œuvre ont été développés et mis à disposition des Etats, même s'il faut reconnaître que le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies de sécurité alimentaires et nutritionnelle dans la région connaît des difficultés qui ne facilitent pas la mesure de leurs effets et impacts.

C'est ainsi que le CILSS et ses partenaires ont mis en place le Conseil Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CORESAN) dont le but est d'accompagner les Etats dans la gouvernance de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN). Cet outil va contribuer grandement à la formulation, au suivi et à l'évaluation des impacts des politiques et stratégies sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux niveaux national et régional. A travers le CORESAN, le CILSS contribue d'une part à la mise en place, l'animation et la coordination des conseils nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et d'autre part au renforcement de leurs capacités pour les rendre plus opérationnels .

Le CORESAN est dédié aux décideurs politiques aux fins de prise de décisions en matière de Sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour ce faire, depuis sa restructuration dans son approche en 2017, le CORESAN ambitionne de produire régulièrement des rapports sur l'impact des politiques sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans les pays du CILSS et même au-delà, tous les deux (2) ans.

La méthodologie repose principalement sur l'analyse des quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle que sont la Disponibilité, l'Accessibilité, l'Utilisation, et la Stabilité, le cinquième pilier retenu étant la Gouvernance qui donne des indications sur l'environnement politique et institutionnel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Le présent rapport, qui est le premier du genre, couvre la période 2015-2019. Il donne des informations pertinentes sur le niveau des indicateurs par pilier, donc des indications utiles sur les efforts des Etats dans la mise en œuvre de leurs politiques et stratégies de SAN, aussi bien au niveau pays qu'au niveau régional. Il servira de base de référence de comparabilité de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en matière de politiques et stratégies de SAN entre les pays d'une part et d'autre part entre les pays et la région. Grâce au CILSS, la région dispose désormais d'un outil simple, flexible et approprié pour construire une image de l'impact des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Si les analyses du Cadre Harmonisé (CH) abordent principalement les dimensions conjoncturelles, ce rapport s'intéresse davantage aux aspects structurels et constitue dès lors l'autre élément incontournable du diptyque en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les instances de coordination et le Comité technique du CORESAN du CILSS mis sur place pour l'élaboration de ce premier rapport biennal se sont employés avec une grande expertise et détermination à identifier, compiler et analyser tous les éléments de preuve qui fondent le caractère scientifique des conclusions contenues dans le rapport. Les facilités administratives et logistiques déployées tout le long du cheminement sont à souligner parce que de grande qualité. Le travail d'accompagnement du consultant régional sur l'état des lieux des dispositifs, sur les réflexions stratégiques et la réalisation du présent rapport a été déterminant.

J'espère que les données présentées autour de la construction de l'Indice CILSS de Gouvernance sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle contribueront à améliorer durablement la situation alimentaire et nutritionnelle au niveau collectif et individuel dans la région. Ce serait finalement un apport remarquable à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Dr Abdoulaye MOHAMADOU
Secrétaire Exécutif du CILSS





ÉQUIPE D'ANALYSE

- M. Baoua Issoufou, Coordonnateur PRA-SAN
- M. Abdou Karim Keita, Expert en Sécurité Alimentaire, charge des instruments et du suivi des politiques et stratégies de sécurité alimentaire
- M. Ector Sédar Houssou, Expert en Sécurité Alimentaire, chargé de l'animation du PREGEC et de la Résilience
- M. Mawuli Amewuame, Expert en Sécurité Alimentaire, Assistant au PREGEC et aux instruments
- M. Sy Martial Traoré, Chef Division Sécurité Alimentaire et Marchés (DISAM) / CRA
- M. Williams Massaoud, Expert Statisticien-Nutritionniste / CRA
- M. Khalil Sangaré, Chef DREAM/ INSAH

CONTRIBUTEURS

- M. Mahalmoudou Hamadoun, DG/CRA-CCR-AOS / CILSS
- M. Hamidou Tiendrebeogo, Unité de suivi-évaluation / CILSS
- M. Hinsa Adamou, Responsable Unité de suivi-évaluation / P2RS / CILSS
- Mme Soukeyna Chimère Diaw, Coordinatrice URCP/ PAGR-SANAD
- M. Dieudonné Diasso, expert nutritionniste, URCP/ PAGR-SANAD
- M. Lewis Tchiwanou, expert suivi-évaluation, URCP/ PAGR-SANAD
- M. Amadou Moctar Konaté, Chef d'Équipe AT/ PAGR-SANAD
- M. Ismaila Thiam, nutritionniste, AT/PAGR-SANAD

CONSULTANT RÉGIONAL, FACILITATEUR

- M. Serigne Mbodji



Résumé

Depuis des décennies, la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel reste confrontée à des problèmes récurrents d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui affectent chaque année des millions de personnes, notamment les plus vulnérables. Les causes sont d'ordre structurel (pauvreté, démographie non maîtrisée, faible investissement dans l'agriculture, etc.) et conjoncturel (conflits, sécheresses, inondations, faiblesse des systèmes de protection sociale et sanitaire, etc.). Face à cette situation, des politiques et stratégies sont élaborées et mises en œuvre au niveau national et régional par les Organisations Inter Gouvernementales (OIG) pour y remédier, mais dont le suivi des impacts est crucial, afin d'aider les décideurs et divers acteurs impliqués à renforcer avec efficacité et efficience leurs interventions dans la région ouest africaine et du sahel, en vue de la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

A cet effet, conformément à son mandat, le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), organisation intergouvernementale, a mis en place un cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle dénommé « Conseil Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle - CORESAN ». Il se veut un élément déterminant dans la réponse aux défis multiples de l'opérationnalisation du Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) adopté en 2001 par les instances du CILSS. Sous l'impulsion politique de la CEDEAO et de l'UEMOA, le CORESAN vise une meilleure coordination et un suivi efficace des politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Parmi ses livrables se trouve être le rapport biennal sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres du CILSS, éclairant ainsi l'état de la mise en œuvre des politiques et stratégies et leurs impacts.

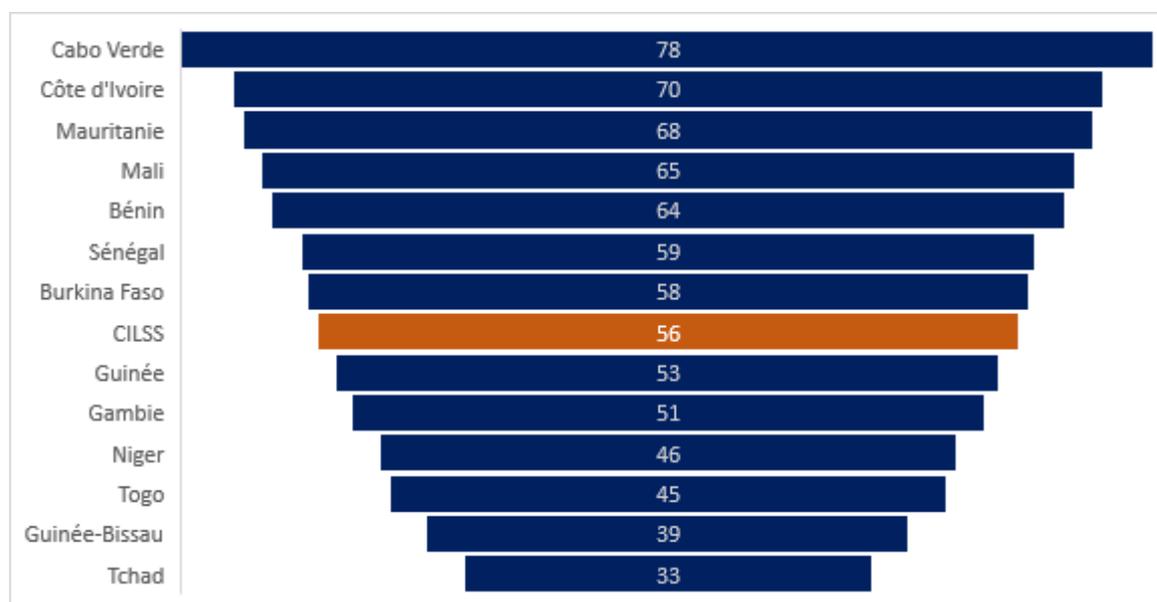
L'approche méthodologique consiste, à partir de données sources reconnues, en la création d'un indice composite qui traduit le niveau de gouvernance des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) dans les pays du CILSS. Il est construit et analysé à partir de cinq piliers à savoir la Gouvernance, la Disponibilité, l'Accessibilité, l'Utilisation et la Stabilité. L'indice global dénommé « Indice synthétique de la Gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du CILSS » (IGov-SAN-CILSS) est développé pour apprécier et faire l'analyse comparative entre les pays membres du CILSS des impacts des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les bases de données IIAG, GFSI, FAOSTAT et CILSS, une fois testées et comparées, ont été retenues comme sources principales. Elles ont fait l'objet de séances de présentation et de familiarisation avec les pays, et sont complétées par des informations collectées auprès de ceux-ci.

Pour l'appréciation des résultats, une classification a été établie ainsi qu'il suit, basée sur une échelle standardisée plafonnée à 100 :

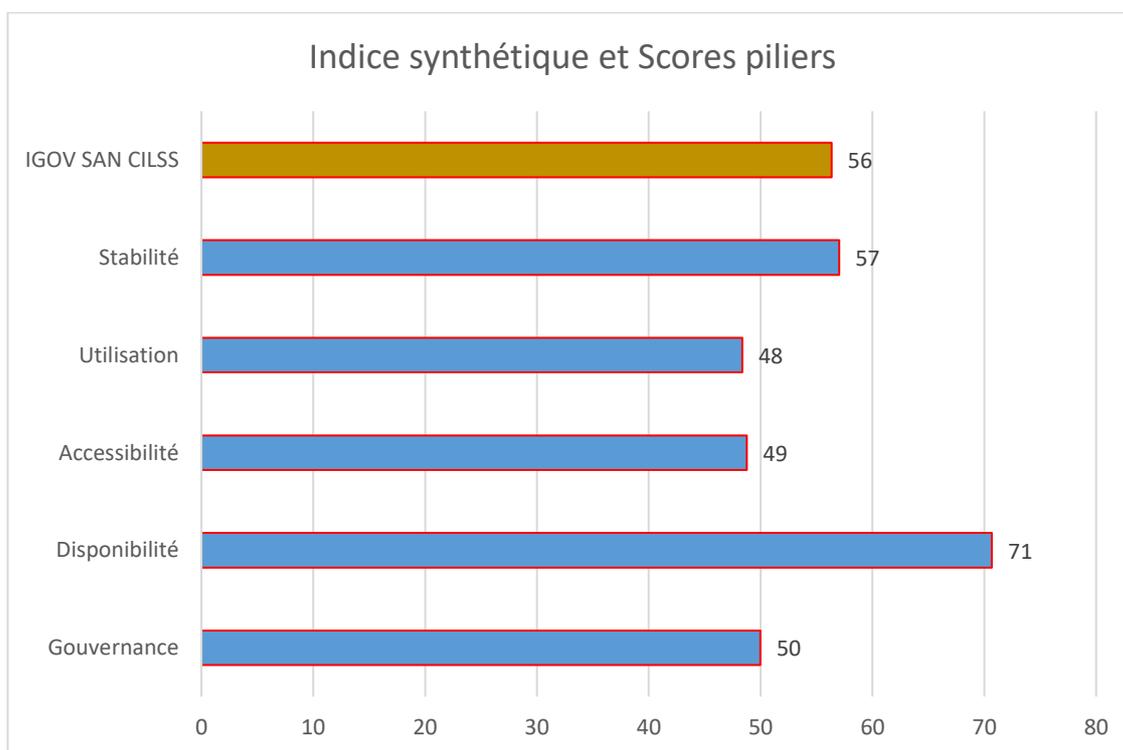
Seuil de classification		Description de la Classification
>	<=	
80%	100%	Très satisfaisant
60 %	80%	Satisfaisant
40%	60%	Partiellement satisfaisant
20%	40%	Insatisfaisant
0%	20%	Très insatisfaisant

De l'analyse il ressort que les scores des pays sont compris entre 34 et 78, avec une moyenne de 56 pour l'indice régional CILSS. Le graphique qui suit en fait l'illustration :



L'Indice régional se situe à 56, correspondant à la mention « Partiellement satisfaisant ». C'est aussi le niveau auquel se situent 6 des pays, soit environ 46%. Au-dessus, 39% sont cotés « Satisfaisant » soit 5 pays, et en dessous, 2 pays soit 15% au niveau « Insatisfaisant ».

Par pilier, les comportements s'établissent comme suit dans la figure suivante :



Le tableau qui suit reprend les scores et appréciations, avec des commentaires centrés sur des déterminants, en vue de réflexions approfondies autour de chacun des piliers :

PILIER	SCORE	APPRÉCIATION	COMMENTAIRES
Gouvernance	50	<i>Partiellement satisfaisant</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les faibles scores sur les ressources consacrées au développement d'une part et la pauvreté perçue d'autre part ont quelque peu annihilé la bonne performance en matière de conflits, plombée elle-même par les scores faibles du Mali et du Burkina Faso ☞ <i>Les champions : Cabo Verde, Gambie, Sénégal</i> ☞ <i>Les moins performants : Guinée-Bissau, Togo, Guinée</i>
Disponibilité	71	<i>Satisfaisant</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les indicateurs affichent des scores relativement élevés, en particulier sur la volatilité de la production agricole ☞ <i>Les champions : Mali, Côte d'Ivoire, Bénin</i> ☞ <i>Les moins performants : Tchad, Cabo Verde, Guinée-Bissau</i>
Accessibilité	49	<i>Partiellement satisfaisant</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Le score est juste moyen, la performance en matière de stabilité des prix contrastant avec la faiblesse du pouvoir d'achat ☞ <i>Les champions : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Mauritanie</i> ☞ <i>Les moins performants : Gambie, Guinée, Niger</i>

PILIER	SCORE	APPRÉCIATION	COMMENTAIRES
Utilisation	48	<i>Partiellement satisfaisant</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Le score est juste moyen, plombé par les faibles performances sur la diversité alimentaire et l'utilisation des services d'assainissement ☞ <i>Les champions : Cabo Verde, Sénégal, Gambie</i> ☞ <i>Les moins performants : Niger, Tchad, Burkina Faso</i>
Stabilité	57	<i>Satisfaisant</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Le score est satisfaisant mais des efforts sont nécessaires en matière de lutte contre les formes de malnutrition aigüe globale et pour la promotion des cultures irriguées, à l'instar de ceux en direction de la lutte contre la variabilité des approvisionnements ☞ <i>Les champions : Cabo Verde, Bénin, Mauritanie,</i> ☞ <i>Les moins performants : Tchad, Guinée-Bissau, Mali</i>
Indice CILSS	56	<i>Partiellement satisfaisant</i>	La disponibilité et la stabilité semblent être les leviers phares dans la région, mais l'équilibre par le haut du système doit être davantage recherché pour dépasser ce cap.

**« Qui veut s'améliorer doit se mesurer,
Qui veut être le meilleur doit se comparer »**

Robert C. Camp, initiateur de la démarche du Benchmarking,
Cité par Isabelle Bruno, « *La recherche scientifique au crible du benchmarking, Petite histoire d'une technologie de gouvernement* », Revue d'histoire moderne & contemporaine 2008/5



1. INTRODUCTION

1.1. Présentation du CORESAN

Depuis quelques années déjà, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est perçue comme un marqueur des sociétés sahéliennes au regard des nombreuses crises traversées durant cette période. C'est d'ailleurs là un des fondements de la création du CILSS en 1973, et plus tard du processus SAHEL 21 qui a abouti à l'élaboration et à l'adoption d'un Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA). C'était en novembre 2000 à l'occasion de la 35^{ème} session ordinaire du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres du CILSS.

Pour son opérationnalisation, le CILSS a mis en place le Conseil Régional de Sécurité Alimentaire (CORESA) en vue d'accompagner les Etats dans la gouvernance de la Sécurité alimentaire. Il s'agit d'un instrument ad hoc permettant aux différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire, de se retrouver et d'agir dans la synergie et la complémentarité pour traiter les questions y afférentes.

Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont été organisées et permis d'aborder des questions relatives aux principales fonctions dudit Conseil que sont (i) le pilotage technique des programmes pluriannuels ; (ii) la coordination des initiatives en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et (iii) le suivi-évaluation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En 2015, le CORESA a évolué pour devenir le Conseil Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CORESAN). Il vise à : (i) analyser les impacts des politiques agricoles et de sécurité alimentaire à partir d'indicateurs renseignés par des mécanismes dynamiques nationaux et régionaux, (ii) renforcer la synergie des efforts mobilisés par la région pour accroître la production et la productivité agricoles et promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et (iii) développer des outils de plaidoyer à l'endroit des Etats membres et des partenaires au développement par rapport à leurs engagements respectifs dans le domaine agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

À travers le CORESAN, le CILSS a appuyé les treize (13) pays du CILSS dans la mise en place et/ou le renforcement des mécanismes nationaux de suivi-évaluation des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour le fonctionnement efficace de cet instrument, le CILSS a mis en place un Comité Technique CORESAN (CT-CORESAN) qui est en charge de l'organisation et de l'animation des sessions annuelles du CORESAN et de l'appui à la mise en place et la dynamisation des conseils nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle ou organes équivalents. Ce comité prévoit de se réunir au moins deux fois par an en vue d'élaborer le rapport biennal de suivi de mise en œuvre des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce rapport est



dans un premier temps validé par les pays avant publication. Il couvre la période 2015 à 2019, et résulte de l'analyse des données couvrant les différents pays membres du CILSS.

Le rapport est structuré en cinq (5) parties. La première porte sur l'introduction générale sur le processus de mise en place du CORESAN et le contexte de la situation de la situation alimentaire et nutritionnelle dans la région. La seconde présente le cadre conceptuel d'analyse des impacts des politiques, avec au préalable la définition du cadre analytique, l'approche méthodologique et ses limites. La troisième présente les résultats issus des analyses des impacts des politiques et stratégies SAN basés sur 5 piliers à savoir la Gouvernance, la Disponibilité, l'Accessibilité, l'Utilisation et la Stabilité. Il y est présenté les principaux résultats sur l'impact des politiques et stratégies à travers le comportement des différents indicateurs en termes de forces et faiblesses, pour constituer des éléments d'aide à la prise de décisions pour une meilleure efficacité et efficience au bénéfice d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable des communautés de l'espace Ouest africain et sahélien. La quatrième partie tire les principales conclusions centrées sur l'Indice Synthétique (IGov-SAN-CILSS) issues des analyses, avant que la cinquième et dernière partie décrit quelques engagements du CILSS, assortis d'exhortations à l'endroit des États et gouvernements des pays membres, des Organisations intergouvernementales et des partenaires.

1.2. Contexte de la SAN dans la région

Depuis plusieurs années la région du Sahel et Afrique de l'Ouest fait face à une situation alimentaire et nutritionnelle très préoccupante dans un contexte de crises multidimensionnelles avec pour facteurs de causalité, les conflits armés, les chocs climatiques, et l'insécurité civile avec comme corollaire la détérioration des moyens d'existence. En effet, ces crises auxquelles font face les populations dans cette région sont généralement plus chroniques et localisées. Les analyses du Cadre Harmonisé (CH) conduites dans tous les 13 pays membres du CILSS révèlent régulièrement un nombre croissant de personnes en insécurité alimentaire, approchant les 4,5 millions dans la période (situation projetée 2019). Cette situation, exacerbée par la persistance de la malnutrition, est liée à la faible performance des systèmes alimentaires, mais aussi aux crises sécuritaires, sanitaires économiques et climatiques.

Les enjeux majeurs auxquels fait face la région se résument à travers :

- ***UNE FORTE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE***

A l'instar des pays subsahariens, les pays du CILSS connaissent une démographie galopante dont le taux reste l'un des plus élevés du continent. Il existe un décalage entre



l'évolution démographique et la croissance économique, qui compromet l'équilibre alimentaire aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

- ***UNE FAIBLE PERFORMANCE DU SECTEUR AGRICOLE***

La non-maîtrise de l'eau, le retard dans la mécanisation agricole de même que la faible utilisation des intrants expliquent largement le faible niveau de productivité des facteurs de production.

- ***DES EFFETS PERVERS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUTRES CATASTROPHES NATURELLES***

La région est marquée par la persistance de nombreuses catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, fortes chaleurs...) depuis un demi-siècle favorisant l'émergence de nuisibles (criquet Pèlerin, Chenille Légionnaire d'Automne, etc.) et entraînant le plus souvent de graves pénuries alimentaires et mettant à rude épreuve la capacité productive de plusieurs pays.

- ***UNE VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE CROISSANTE FACE A DES CRISES MULTIDIMENSIONNELLES***

Entre 2014 et 2019, le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du Cadre harmonisé) au Sahel et en Afrique de l'Ouest a presque doublé, passant d'environ 8 millions à près de 15 millions de personnes. Cette tendance est en partie liée à l'exacerbation de la crise sécuritaire dans le Liptako Gourma et le bassin du Lac Tchad.

L'enjeu de la malnutrition se pose avec acuité dans la région. En effet, dans de nombreuses zones du Sahel, la malnutrition aiguë dépasse régulièrement le seuil d'urgence de 15% (OMS). La sous-alimentation est de 12,9% et la malnutrition chronique avoisine 27,7% (rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2019, FAO).

Face à ces crises alimentaires de plus en plus complexes et multiformes, les réponses restent insuffisantes et inadaptées avec des taux de réalisation évoluant en dents de scie dans les pays, et de réelles difficultés de mobilisation des ressources et de coordination entre les acteurs.

- ***UN BESOIN D'ADAPTATION DES OUTILS ET METHODES D'ANALYSE DE LA SAN-RESILIENCE ET DES REPONSES***

De nouveaux instruments de réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles (Nexus : Humanitaire, Développement et Paix) s'imposent, de même que l'intégration de la culture de résilience dans les politiques et programmes de développement avec un focus particulier sur la lutte contre la malnutrition.



- ***UN FAIBLE NIVEAU DE FINANCEMENT DES POLITIQUES SANAD***

Le financement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Sahel et en Afrique de l'Ouest a toujours été une préoccupation majeure. En effet, rares sont les pays qui respectent la déclaration de Malabo (2014) de l'Union Africaine à travers laquelle ils se sont engagés à accroître leurs investissements dans le secteur de l'agriculture, à hauteur au moins de 10% des budgets nationaux. Sur la période 2018 - 2019, les parts des budgets des pays alloués à l'agriculture, la pêche et à l'environnement ont fortement régressé. Elles sont de 4,3% pour le Bénin, 3,3% pour le Burkina Faso, 1,75% pour la Côte d'Ivoire, 2,3% pour le Cabo Verde, 1,3% pour la Gambie, 4,64% pour la Guinée-Bissau, 2,4% pour la Guinée, 9,2% pour le Mali, 4,6% pour la Mauritanie, 5,4% pour le Niger, 3,6% pour le Sénégal et 5,75% pour le Togo (FAOSTAT).

En plus, la faiblesse de financement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et résilience dans les budgets nationaux constitue un réel problème quant au suivi et évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Face à ces enjeux, les pays de la région ont fourni d'importants efforts en termes de :

- développement de politiques et stratégies (ECOWAP, CSSA, PAU)
- élaboration et mise en œuvre des programmes et projets (PNIA, PRP, etc.).

En effet, conscientes du rôle du secteur agricole dans la lutte contre la faim et la pauvreté, au-delà de la CSSA formulée et mise en œuvre par le CILSS, les deux OIGs (UEMOA et CEDEAO) ont élaboré des politiques agricoles pour leurs espaces respectifs à savoir la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU) et la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP).

La PAU mise en place en décembre 2001 s'articule autour de trois principaux axes

1. Nourrir la population de la région dans un contexte de forte croissance démographique et d'urbanisation ;
2. Accroître la production agricole de façon durable par l'intensification et la gestion concertée des ressources naturelles qui constituent désormais des biens publics régionaux menacés par une compétition croissante ;
3. Réduire la pauvreté en milieu rural en améliorant le revenu et le statut des agriculteurs.

Adoptée en 2005, la politique agricole régionale (ECOWAP) constitue le cadre unique pour la mise en œuvre en Afrique de l'Ouest du volet agriculture du NEPAD ou Programme détaillé de Développement de l'Agriculture africaine (PDDAA).



Ce programme vise entre autres à :

1. Assurer la sécurité alimentaire de la population ouest africaine, en s'appuyant prioritairement sur le potentiel de production et d'échanges de la région
2. Assurer des revenus décents aux producteurs et permettre une structuration efficace des filières agro-alimentaires, tout en reposant sur des systèmes productifs durables
3. Offrir aux agricultures régionales et à leurs acteurs un cadre unique de politique publique.

Au niveau des pays, l'ECOWAP a été déclinée en Programmes nationaux d'investissement agricole.

A travers leurs objectifs, les politiques agricoles communautaires visent essentiellement la promotion et la facilitation des échanges en se focalisant sur le développement des grandes filières régionales, l'approfondissement du marché commun agricole, l'insertion de l'agriculture régionale dans le marché mondial.

2. CADRE CONCEPTUEL D'ANALYSE DES IMPACTS DES POLITIQUES SAN

Les résultats présentés dans ce présent rapport sont importants à tous égards. En vue d'en apprécier la pertinence et saisir les enjeux, il est primordial de présenter le cadre conceptuel.

2.1. Définition du cadre analytique de l'outil CORESAN

La méthodologie d'analyse de la gouvernance alimentaire et nutritionnelle repose son fondement théorique sur un cadre conceptuel articulé à deux niveaux. Le premier a consisté en la définition de cinq piliers pertinents que sont : 1) la Gouvernance ; 2) la Disponibilité, 3) l'Accessibilité, 4) l'Utilisation et 5) la Stabilité. Chaque pilier est évalué à travers un certain nombre d'indicateurs spécifiques rattachés, dont les niveaux proviennent de plusieurs bases de données accessibles aux utilisateurs comme indiqué dans le tableau ci-après :

Piliers	Indicateurs	Sources – Références
Gouvernance	Entreprises & organisations rurales	IIAG – Catégorie 3
	Ressources du Développement rural	IIAG – Catégorie 3
	Pauvreté perçue	IIAG – Catégorie 4
	Absence de conflit armé	IIAG – Catégorie 1
Disponibilité	Volatilité de la production agricole	GFSI - 2.4
	Valeur moyenne de la production alimentaire	FAO - I 1.2
	Apport d'énergie alimentaire	FAO - 5.1
Accessibilité	Évolution du coût moyen des denrées alimentaires	GFSI - 1.1
	PIB par habitant basé sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat	FAO - I 2.2
Utilisation	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance	FAO - I 4.6
	Pourcentage de la population ayant accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité	FAO - I 4.2
	Pourcentage de la population utilisant au moins les services d'assainissement de base	FAO - I 4.3
	Diversité alimentaire	GFSI - 3.1
Stabilité	Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation	FAO - I 3.2
	Variabilité de l'approvisionnement alimentaire par habitant	FAO - I 3.6
	Malnutrition Aigüe Globale	FAO - I 4.5, CILSS

Tableau 1 - Listes des indicateurs utilisés dans le calcul des indices SAN

La seconde étape consiste à contextualiser et standardiser les données collectées pour disposer de tableaux redressés pour des fins de comparabilité et cheminer vers l'Indice régional, avec les précautions d'usage.

2.2. Approche méthodologique

2.2.1. Extraction des indicateurs à partir des bases de données

Malgré les efforts soutenus depuis quelques années, que ce soit au niveau régional ou pays, le CILSS ne dispose pas encore d'un instrument achevé ou support documenté, à partir duquel fonder une analyse complète de l'impact de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de Sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est pour combler ce besoin, que l'option retenue par le CILSS dans cette transition, est de s'appuyer, avec les compléments et adaptations nécessaires, sur des bases internationales et régionales que sont IIAG - Mo-Ibrahim, GFSI – Economist Intelligence Unit, FAOSTAT et CILSS. Ainsi pour chacun des 5 piliers, les indicateurs spécifiques ont été identifiés et extraits pour les besoins de ce rapport biennal du CORESAN.

2.2.1.1. L'Indice Ibrahim de Gouvernance en Afrique – IIAG

Publié chaque année depuis 2007, l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) propose une mesure statistique de la performance de gouvernance dans chacun des pays du continent africain. La Fondation Mo Ibrahim définit la gouvernance comme la capacité de fournir les biens et services publics (politiques, sociaux et économiques) que tout



citoyen est en droit d'attendre de l'État et que tout État est tenu d'offrir à ses concitoyens¹. La gouvernance incluant la dimension institutionnelle, mais également et surtout la fonctionnalité et l'application des orientations sur le terrain, l'analyse se fonde sur les résultats des politiques publiques basés sur un certain nombre d'indicateurs répartis en 4 catégories :

1. Sécurité et Etat de Droit
2. Participation et Droits de l'Homme
3. Développement économique durable, y compris le secteur rural
4. Développement humain, y compris la protection sociale et la santé.

2.2.1.2. Le Global Food Security Index – GFSI

Le GFSI a été développé par le « Economist Intelligence Unit (EIU) », qui collabore avec des institutions de référence comme la Banque mondiale, la FAO, le PNUD, l'OMS, l'OMC, l'IFPRI, autres instituts de recherches, et universités. Il est construit sur les 3 piliers de la Sécurité alimentaire, le 4^{ème} sur la Stabilité étant transversal : Accessibilité, Disponibilité et Qualité & Sûreté autour d'indicateurs et sous-indicateurs notés sur 100. Il se veut un modèle de benchmarking² dynamique, quantitatif et qualitatif, dont l'ambition est d'outiller pour une évaluation objective de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, se traduisant par un classement, et au-delà, dresse des conclusions utiles aussi bien pour les politiques, les opérations que la recherche en matière de Sécurité alimentaire et nutritionnelle. GFSI tente aussi d'aller au-delà de la « faim » pour creuser au niveau des facteurs sous-jacents de l'insécurité alimentaire. Le rapport sur le GFSI est élargi récemment aux indicateurs clés liés aux ressources naturelles et à la résilience.

2.2.1.3. L'Index de la FAO

Les indicateurs de la FAO semblent plus connus. En effet, chaque année la FAO publie le rapport sur la situation de l'Alimentation et de l'Agriculture dans le Monde, et également des rapports consacrés à des zones géographiques comme « *Vue d'ensemble de l'Insécurité alimentaire Afrique -2015* ». Les indicateurs sont organisés autour de 4 piliers de la SAN : Disponibilité, Accessibilité, Utilisation, Stabilité.

Il faut noter également que le site FAOSTAT donne des indications précises sur un ensemble d'indicateurs clés y compris l'utilisation des terres et la production alimentaire, les budgets des gouvernements consacrés à l'agriculture, classés par pays, région, et couvrant le monde entier. Les bases de données sont à entrées multiples selon les besoins de l'utilisateur et restent accessibles.

¹ La Sécurité alimentaire et nutritionnelle est sans conteste au cœur de ces produits et services (cf. Hiérarchie des besoins de Maslow, entre autres). Elle est d'ailleurs mentionnée de façon explicite dans les lois fondamentales de certains de nos pays. C'est pour cela que IIAG se focalise sur les résultats des politiques et non sur les déclarations d'intention

² Parfois appelé étalonnage, le benchmarking est un ensemble de procédures de recherches et d'analyses comparatives réalisées par une organisation aux fins d'améliorations de ses performances basées sur les bonnes pratiques décelées

Le schéma 1 présente le cadre général d'exploration et de traitement des différentes bases de données utiles pour la construction de l'indice autour des piliers de la gouvernance de la SAN.

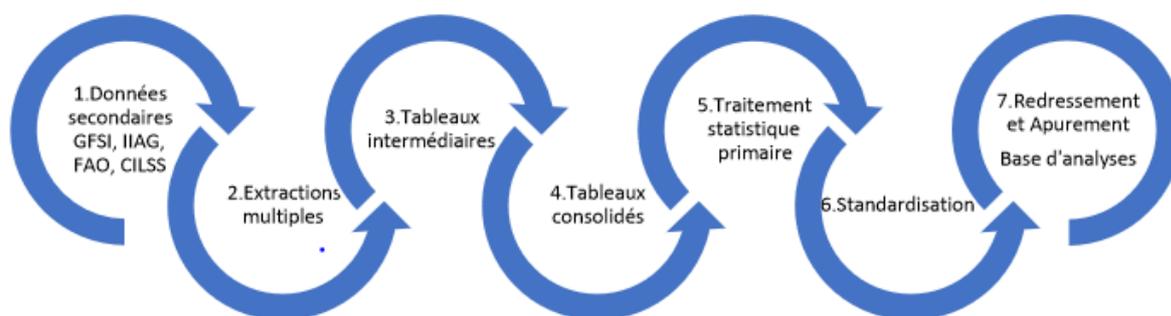


Schéma 1 – Processus d'exploration et de traitement des données

Même si les logiques demeurent les mêmes, les architectures et environnements diffèrent selon les bases. Les utilisateurs sont donc appelés à acquérir les compétences pour une meilleure valorisation des données disponibles, y compris le sens des indicateurs pour en saisir les leviers d'amélioration. Comprendre et garder la logique pendant l'exploitation des bases données permet une extraction des éléments pertinents pour une analyse crédible.

2.2.2. Précautions pour le traitement des données manquantes

Dans certains cas, les bases de données présentent des données manquantes pour certaines années de la période d'analyse. Dans ce cas, les analystes ont développé une approche cohérente pour compléter les données manquantes en :

1. Remplaçant les données des années manquantes par la moyenne des années antérieures (au maximum la moyenne des 5 dernières années);
2. Au cas où le pays n'a pas été classé pour l'indicateur concerné, trois méthodes de traitement ont été appliquées :
 - a. L'utilisation de la méthode de similarité avec les groupes de pays (pays sahéliens ou pays côtiers) ;
 - b. L'utilisation de la méthode des proches voisins ;
 - c. L'utilisation de la méthode d'avis des experts nationaux et régionaux par le maximum de vraisemblance.

2.2.3. Qualité des données analysées

2.2.3.1. Sur la Gouvernance politique de la SAN

Les données sur la gouvernance politique sont issues de la base de données de IIAG (Mo Ibrahim). Il s'agit des données complètes collectées dans l'ensemble des pays du CILSS sauf pour l'indicateur relatif à la pauvreté perçue pour lequel il manque une complétude des données pour la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Tchad. Afin de compléter les séries, une méthodologie d'estimation a été établie.

2.2.3.2. Sur la Disponibilité

Les données sur la disponibilité sont issues des bases de GFSI et de la FAO. En effet, la volatilité de la production agricole est générée par la base du GFSI tandis que la valeur moyenne de la production alimentaire et l'apport énergétique alimentaire sont issues de la base FAO. Pour le GFSI, les données étaient incomplètes pour le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée Bissau et la Mauritanie alors que la série des données de la FAO était complète pour tous les pays du CILSS entre la période 2015 à 2019.

2.2.3.3. Sur l'Accessibilité

Les données sur l'accessibilité sont issues des bases GFSI et FAO, notamment les indicateurs sur l'évolution du coût moyen des denrées alimentaires et le PIB par habitant basé sur la « PPA-Parité de pouvoir d'achat » (FAO). Celles concernant le GFSI étaient incomplètes pour le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée-Bissau et la Mauritanie. Par contre, les données issues de la base de données FAO concernant le PIB par habitant pour l'ensemble des pays étaient complètes.

2.2.3.4. Sur l'Utilisation

Les données de la malnutrition chronique (retard de croissance) sont principalement issues des enquêtes SMART pour les pays du Sahel, les enquêtes démographiques et de santé pour les pays côtiers (Bénin, Togo) et la base FAO pour la Côte d'Ivoire et le Cabo Verde.

Pour les données portant sur les services d'assainissement de base et d'eau de boisson ainsi que celles sur la diversité alimentaire, elles ont été extraites de la base GFSI et présentent des caractères différents dans la complétude sur les 5 années d'intérêt (2015 à 2019). Si toutes les données sont disponibles dans la base et dans tous les pays pour l'indicateur « Diversité alimentaire des ménages », ce n'est pas le cas pour les indicateurs de services d'assainissement de base et d'eau de boisson. Pour ces deux derniers indicateurs, des données officielles des pays ont été utilisées ou calculées sur une base



appropriée des méthodes de traitement des données manquantes citées dans la méthodologie. Ainsi, ces traitements de données ont permis de stabiliser la base de données de 5 ans (2015-2019) par année pour les analyses du pilier Utilisation.

2.2.3.5. Sur la Stabilité

Les données sur la stabilité sont toutes issues des bases FAO et CILSS. Pour l'indicateur « *Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation* », elles étaient incomplètes dans presque tous les pays, particulièrement pour le Cabo Verde et la Guinée Bissau où elles étaient inexistantes sur toute la série de la période considérée. Par contre, on note une complétude pour l'indicateur « *Variabilité de l'approvisionnement alimentaire par habitant* » entre 2015 et 2017 dans tous les pays à l'exception du Togo alors qu'aucune donnée n'était disponible pour les deux dernières années de la série (2018-2019), quel que soit le pays. Concernant la « *Malnutrition Aigüe Globale* », des données issues des enquêtes nutritionnelles ont permis de compléter les séries manquantes.

2.2.4. *Élaboration de l'Indice régional (Ir)*

La valeur de l'indice régional (Ir) de chaque indicateur est déterminée à partir de la moyenne pondérée de l'indicateur individuel de chaque pays et de l'importance relative de sa population par rapport à la population totale de l'espace CILSS. La population en 2019 a été considérée comme l'année de référence. L'Ir est calculé suivant la formule ci-après :

$$Ir = \left(\sum_i^{13} I_i * P_i \right) / P_T$$

P_i : Population totale de chaque pays (i) CILSS en 2019

I_i : l'indicateur pays

P_T : Population totale de la zone CILSS en 2019

2.2.5. *Standardisation des indicateurs CILSS, IIAG, FAO et GFSI au contexte des pays de l'espace*

Les indicateurs sont « standardisés » et calibrés sur une échelle de 0 à 100, pour les besoins de comparabilité. Les scores ainsi obtenus sont utilisés pour le calcul de la valeur indicielle du pilier en question. Les scores expriment des tendances de satisfaction, ainsi :

1. plus le score se rapproche de la valeur 100, plus le niveau de Satisfaction est élevé
2. le score à valeur faible exprime le niveau insatisfaisant.

2.2.6. Calcul des indices standardisés

On utilise une méthode statistique appelée normalisation Min-Max dans laquelle toutes les données sont transformées sur une échelle de 0 à 100. Pour les besoins de calcul, la valeur 10 a été rajoutée à tous les scores et normalisée de niveau 0 à 100. Cela évite d'avoir des pays avec des valeurs nulles après la première normalisation. La formule suivante est appliquée dans ce cadre :

$$\text{Indice } i : ((\text{Indice } x - \text{Indice min}) * 100 / (\text{Indice max} - \text{indice min}) + 10) * 100 / 110$$

2.2.7. Détermination des indices des piliers de l'indice de gouvernance

L'analyse des piliers est soumise à une pondération établie sur une base cohérente. Il s'agit de la détermination des niveaux et des poids utilisés dans la pondération inspirée de la méthode Delphi³, qui consiste à recueillir et organiser les jugements d'un groupe d'experts au travers d'une série de questionnaires, d'itérations et d'échanges successifs et cumulatifs, en vue d'atteindre un consensus ou un classement sur une thématique ou problématique donnée. Il faut noter que les poids attribués à l'occasion des différentes pondérations peuvent évoluer en fonction des nécessités d'ajustement de divers ordres. L'exercice d'expertise accompli par le CILSS a permis de déterminer les différents poids attribués à chaque indicateur utilisé dans le calcul de chaque pilier (cf. Figure 1).

Pour chaque pilier, l'indice est déterminé selon la formule suivante :

$$I = \sum_{i=1}^n z_i * \theta_i$$

Où : z_i représente les indicateurs retenus pour chaque pilier θ_i représente les coefficients de pondération de chaque indicateur dans les piliers.

Les pondérations se présentent comme suit :

³ Méthode Delphi : développée à l'origine par Norman Dalkey et Olaf Helmer dans les années 50 pour obtenir et organiser les opinions d'un groupe de spécialistes sur des questions de prospective militaire

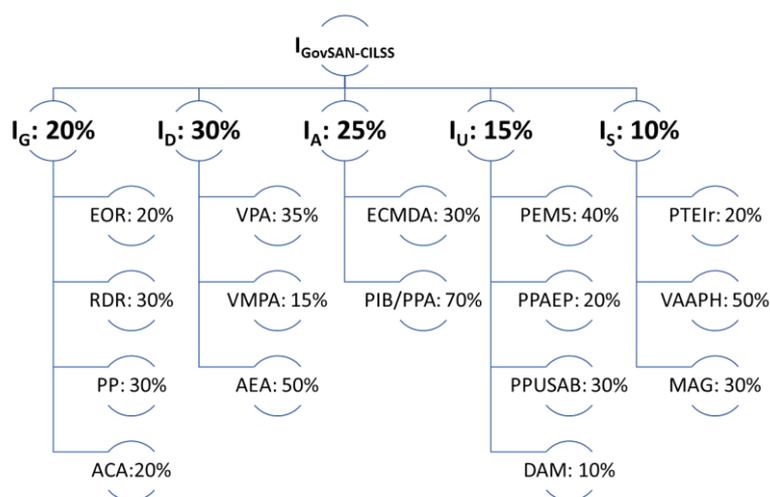


Figure 1 - Facteurs de pondération pour les différents piliers et les indicateurs rattachés

SIGLES	INDICATEURS	PILIER
EOR	Entreprises et Organisations rurales	Gouvernance
RDR	Ressources du Développement rural	Gouvernance
PP	Pauvreté perçue	Gouvernance
ACA	Absence de conflit armé	Gouvernance
VPA	Volatilité de la production agricole	Disponibilité
VMPA	Valeur moyenne de la production alimentaire	Disponibilité
AEA	Apport d'énergie alimentaire	Disponibilité
ECMDA	Évolution du coût moyen des denrées alimentaires	Accessibilité
PIB/PPA	PIB par habitant basé sur la PPA	Accessibilité
PEM5	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance	Utilisation
PPAEP	Pourcentage de la population ayant accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité	Utilisation
PPUSAB	Pourcentage de la population utilisant au moins les services d'assainissement de base	Utilisation
DAM	Diversité alimentaire	Utilisation
PTEIr	Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation	Stabilité
VAAPH	Variabilité de l'approvisionnement alimentaire par habitant	Stabilité
MAG	Malnutrition Aigüe Globale	Stabilité

Tableau 2 - Acronymes des différents indicateurs

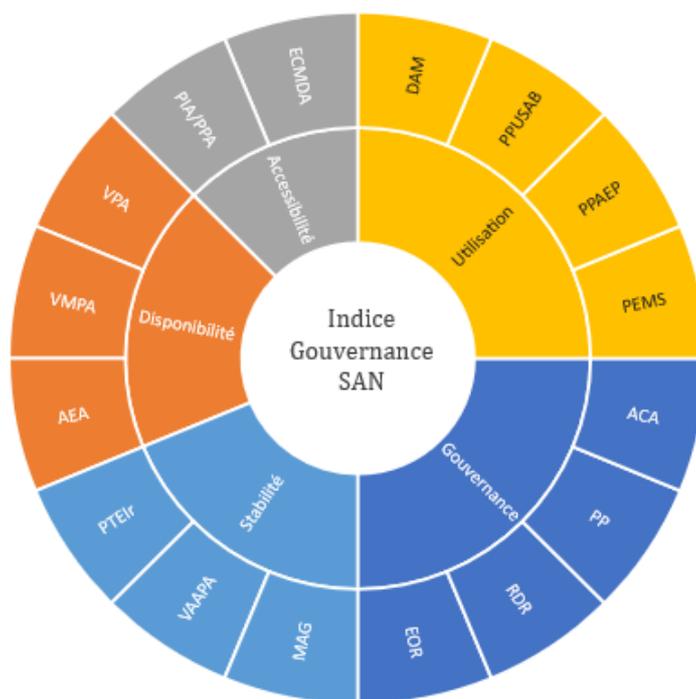
2.2.8. Détermination de l'Indice de gouvernance SAN

L'Indice de Gouvernance de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle s'intéresse aux politiques et stratégies ou autres pratiques auxquelles les autorités ont recours pour impulser la Sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'échelle va de 0 à 100 et s'applique aux 16 indicateurs répartis en 5 piliers :

- ☞ 4 indicateurs pour la Gouvernance
- ☞ 3 indicateurs pour la Disponibilité
- ☞ 2 indicateurs pour l'Accès
- ☞ 4 indicateurs pour l'Utilisation
- ☞ 3 indicateurs pour la Stabilité.

Ainsi construit, l'Indice permet à un pays d'une part de faire son analyse tendancielle pour apprécier les progrès accomplis et d'autre part de se comparer aux autres pays, ou à se jauger par rapport à l'Indice régional.

L'indice de gouvernance SAN est construit à partir des 16 indicateurs répartis dans les 5 piliers.



Graphique 1 - Construction de l'Indice Gouvernance SAN

- ☞ Au centre l'Indice
- ☞ 1^{ère} couronne, les 5 piliers de la SAN
- ☞ 2^{ème} couronne, les indicateurs par pilier

Pour chaque pays, il est déterminé en appliquant la formule suivante :

$$IGov-SAN-CILSS = a*IG + b*ID + c*IA + d*IU + e*IS$$

Où : a, b, c, d et e sont des paramètres de pondération de chaque pilier.

En procédant à un deuxième niveau de pondération appliquée à chacun des cinq (5) piliers, on arrive à l'indice composite qui permet d'apprécier l'impact de la mise en œuvre des politiques et stratégies de SAN.

Les pondérations sont rappelées dans la figure 2 ci-après :

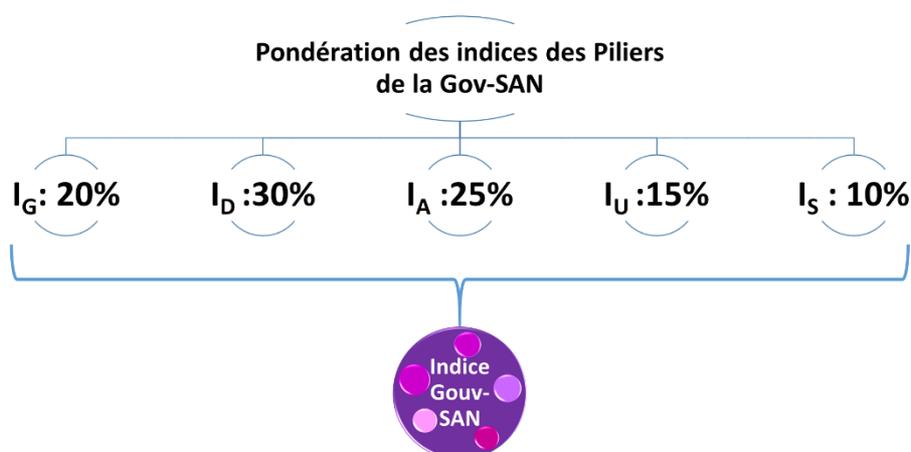


Figure 2 - Échelle de pondération des piliers

2.2.9. Échelle de classification de la gouvernance de la SAN

L'indice de gouvernance SAN est standardisé sur une échelle de 0 à 100. Malgré les précautions d'usage, les notes de l'indice sont entourées d'un certain degré d'incertitude pour ce type d'exercice. Pour éviter donc des conclusions basées sur de petites différences de notes individuelles, les résultats sont groupés dans une échelle de 5 catégories décrites ci-dessous, retenues à la suite de plusieurs tests de classification.

Seuil de classification		Description de la Classification
>	<=	
80%	100%	Très satisfaisant
60 %	80%	Satisfaisant
40%	60%	Partiellement satisfaisant
20%	40%	Insatisfaisant
0%	20%	Très insatisfaisant

Tableau 3 - Seuillage niveau de Satisfaction

Cette classification est applicable aux piliers et à l'indice de gouvernance. Elle est utilisée pour la spatialisation des résultats de calcul des indices de gouvernance SAN dans l'espace CILSS, ce qui facilite l'élaboration des cartes pour la comparaison des résultats dans l'espace et dans le temps.

2.2.10. *Élaboration du rapport général sur la gouvernance de la SAN dans l'espace CILSS*

Les différents résultats d'analyse sont présentés et décrits dans un rapport général qui est élaboré de manière participative en suivant une approche itérative avec les cadres nationaux des pays du CILSS. Le processus du rapportage suit 14 étapes successives (cf. Schéma 2). Le rapport fera l'objet de large diffusion et utilisée comme support de plaidoyer en vue d'influencer les décideurs politiques pour d'abord s'approprier des résultats, mais surtout pour les utiliser comme support d'aide à la prise de décision pour l'amélioration de la performance de leurs politiques et stratégies de SAN.

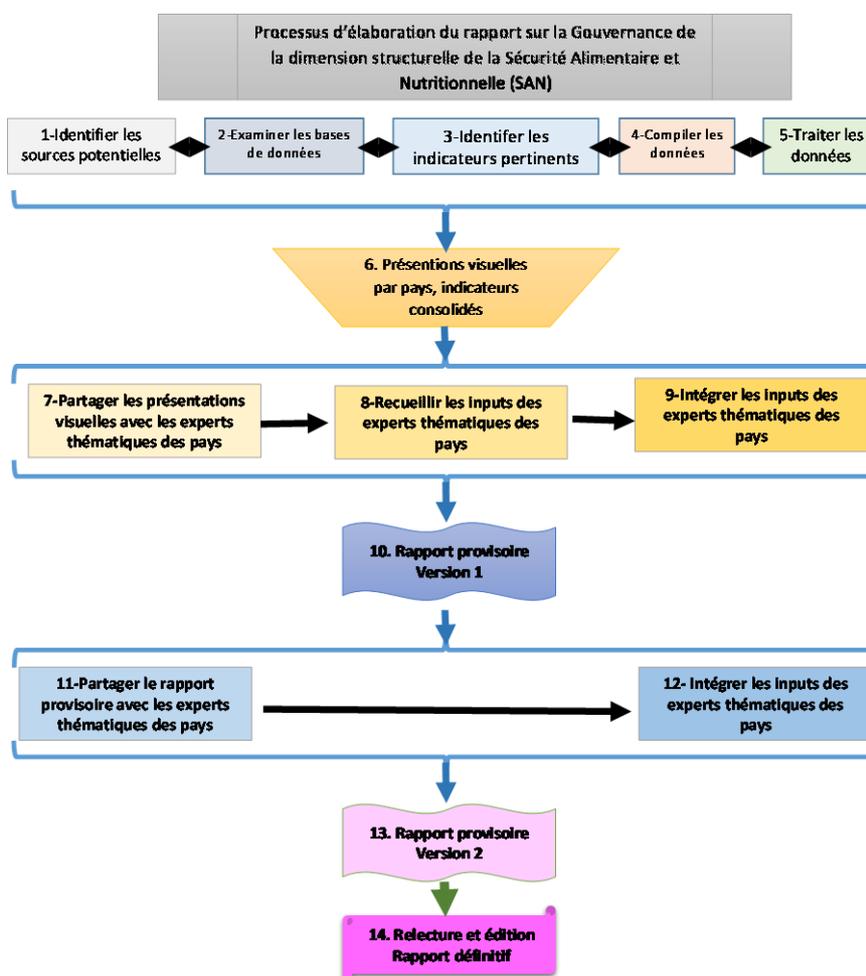


Schéma 2 - Processus d'élaboration du Rapport CORESAN

2.2.11. Limites de l'approche

Malgré les précautions d'usage, il existe un certain nombre de limites qui méritent d'être mentionnées ici pour mieux éclairer le lecteur sur la valeur réelle à accorder aux résultats issus de cette étude. Ces limites, qui ne sont pas de nature à remettre en cause la pertinence des analyses et conclusions, sont à la fois d'ordre conceptuel et méthodologique. On peut citer entre autres :

- L'absence de bases de données nationales qui peuvent renseigner la majorité des données pour l'analyse ; d'où la nécessité d'une mise à contribution des bases de données internationales reconnues;
- L'absence de données pour certains pays dans les bases;
- Certaines données ne sont pas collectées régulièrement et elles sont mises à jour dans les bases de données par des méthodes d'imputation.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES SAN DANS LA ZONE CILSS

« La sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial, national, régional et mondial [existe] lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active », Lafaimexpliquee.org », sur le Sommet mondial de l'Alimentation, 1996, FAO

L'analyse et l'interprétation de la valeur des indices entre pays et dans la région pour chacun des piliers, fournissent un éclairage pour la classification des pays en fonction des progrès et performances réalisés dans la mise en œuvre des politiques et stratégies SAN sur la période 2015-2019, soit 5 ans.

3.1. Pilier « Gouvernance de la SAN »

La Fondation Mo Ibrahim définit la gouvernance « *comme la capacité de fournir les biens et services publics (politiques, sociaux et économiques) que tout citoyen est en droit d'attendre de l'État et que tout État est tenu d'offrir à ses concitoyens* »⁴.

Pour ce pilier transversal, 4 indicateurs issus de la base IIAG ont été considérés pour la période 2015 – 2019. Il s'agit de :

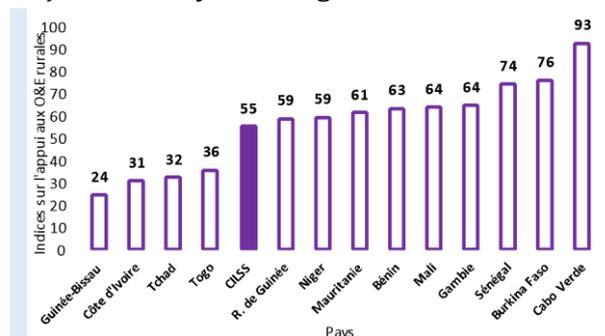
⁴ La Sécurité alimentaire et nutritionnelle est sans conteste au cœur de ces produits et services (cf. Hiérarchie des besoins de Maslow, entre autres). Elle est d'ailleurs mentionnée de façon explicite dans les lois fondamentales de certains pays du CILSS. C'est pour cela que IIAG se focalise sur les résultats des politiques et non sur les déclarations d'intention

1. Entreprises & organisations rurales
2. Ressources du Développement rural
3. Pauvreté perçue
4. Absence de conflit armé.

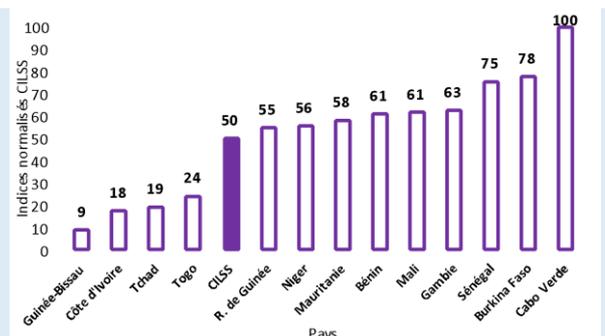
3.1.1. Entreprises & organisations rurales

Cet indicateur évalue dans quelle mesure il existe un environnement favorable pour que les pauvres des zones rurales puissent s'organiser collectivement et entamer un dialogue avec le gouvernement

Les graphiques 2 et 3 montrent que la majeure partie des pays du CILSS affichent des indices au-dessus de la moyenne. Toutefois, il convient de noter que le Togo, le Tchad, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau font partie des pays qui sont plus confrontés à des difficultés dans l'amélioration d'un environnement politique et institutionnel favorable à l'organisation des pauvres en milieu rural en groupes autonomes, associations ou autres formes d'action collective, et des cadres de dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales dans le monde rural avec respectivement 24, 19, 18 et 9, très en deçà de la moyenne régionale.



Graphique 2 - Indicateur Appui aux entreprises et organisations rurales

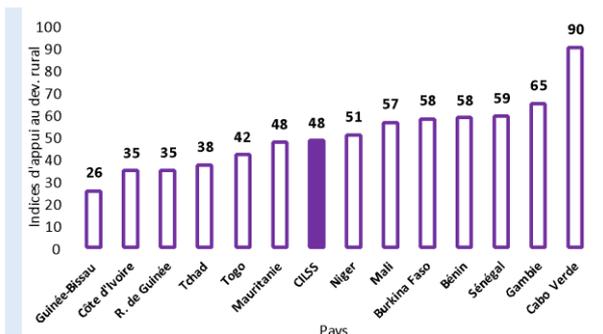


Graphique 3 - Indice normalisé Indicateur Appui aux entreprises et organisations rurales

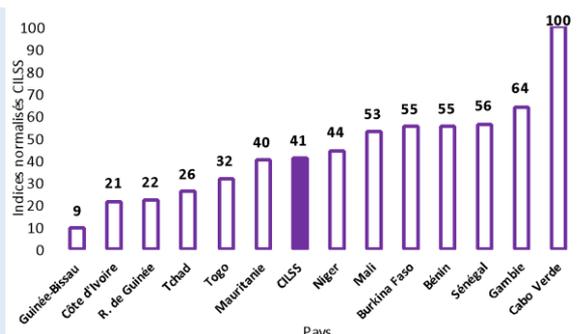
3.1.2. Développement rural -Soutien au secteur rural

Cet indicateur évalue les politiques publiques, stratégies et programmes d'investissement dédiés au secteur agricole et rural et l'efficacité, la cohérence et la transparence avec lesquelles les ressources publiques sont affectées, gérées et justifiées

L'analyse des graphiques 4 et 5 laissent apparaître le faible niveau des efforts consentis par certains gouvernements dans le domaine des politiques, stratégies et programmes d'investissement propices au développement du secteur agricole et rural. Les pays qui affichent les niveaux les plus faibles sont la Guinée, la Côte d'Ivoire, et la Guinée Bissau qui ont des indices en dessous de la moyenne CILSS avec respectivement 22, 21, et 9.



Graphique 4 - Indice sur l'appui au développement rural par pays

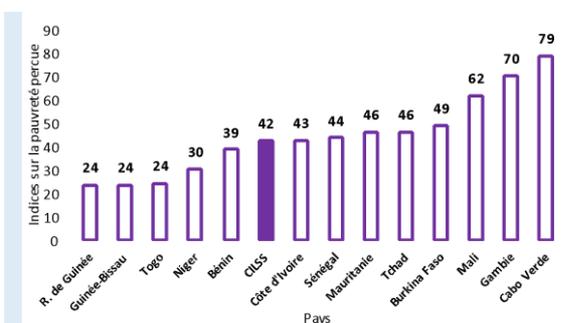


Graphique 5 - Indice normalisés sur l'appui au développement rural par pays

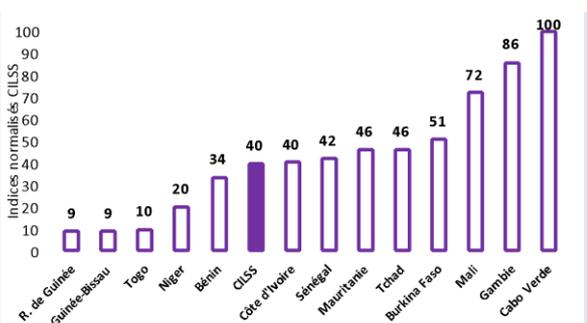
3.1.3. Pauvreté perçue

Cet indicateur englobe la qualité des conditions de vie du public et le niveau de privation du public de nourriture, d'eau salubre pour les besoins du foyer et de combustible de cuisson pour la préparation des aliments au cours de l'année passée

Les graphiques 6 et 7 avec la moyenne très faible de la pauvreté perçue de la zone CILSS donnent une illustration tangible du caractère répandu de la pauvreté avec ses corollaires auxquels font face les populations les plus vulnérables et qui se traduisent par les mauvaises qualités de leurs conditions de vie et les difficultés de l'accès à la nourriture et aux moyens de subsistance. L'indice le plus faible et qui est inférieur à la moyenne est enregistré en Guinée et Guinée Bissau avec une valeur de 9.



Graphique 6 - Indices sur la pauvreté perçue par pays

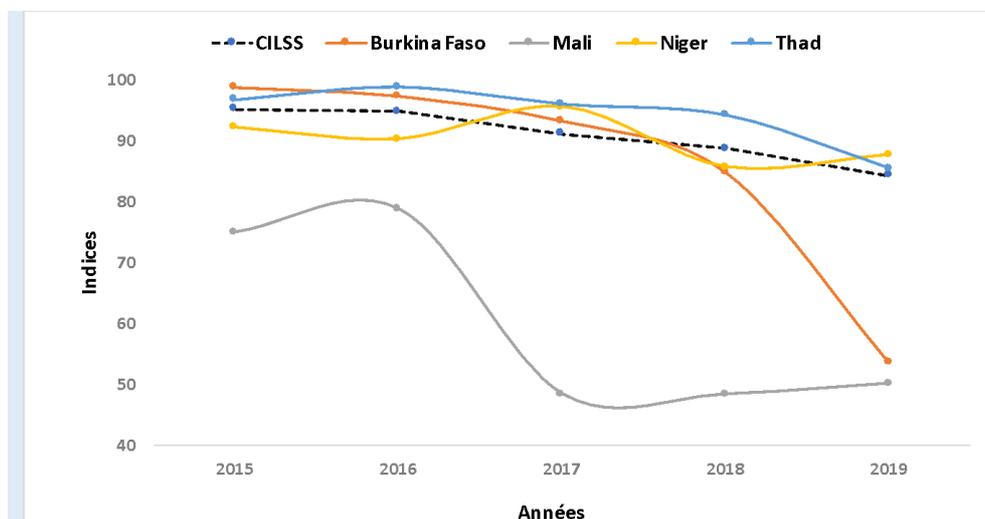


Graphique 7 - Indice normalisé sur la pauvreté perçue par pays

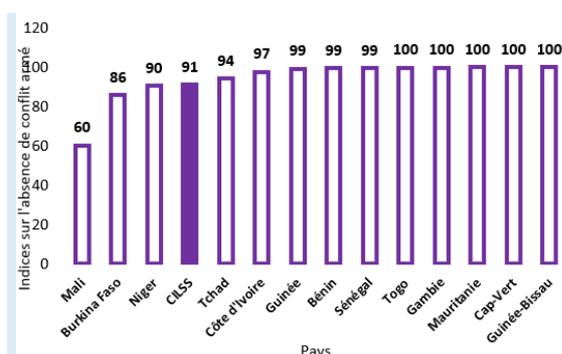
3.1.4. Absence de conflits armés

Cet indicateur mesure le nombre d'événements violents qui se produisent à la suite de batailles ou d'explosions/violences à distance entre les forces étatiques et les acteurs non étatiques

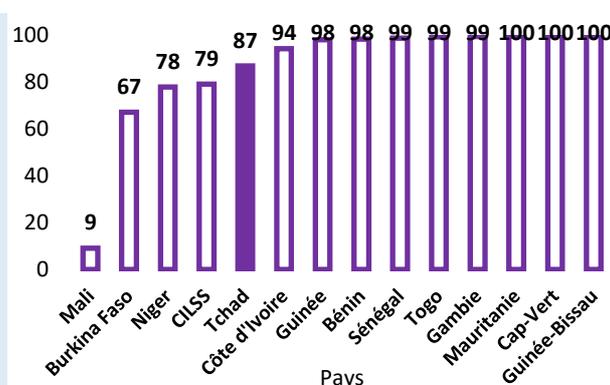
Même si la situation sécuritaire semble stable et ne représente pas une préoccupation majeure dans l'ensemble au cours de 5 ans analysés, il n'en demeure pas moins que celle-ci ne cesse de se dégrader chaque année de façon croissante depuis 2017 avec une baisse 11.4 points de l'indice moyen sur l'insécurité pendant cette période pour les pays du Sahel Est comme le Niger, le Mali, le Tchad et le Burkina Faso. Le Mali est le pays le plus affecté par ce phénomène tel qu'illustré sur le graphique 8.



Graphique 8 - Evolution de l'absence de conflits armés dans les pays du Sahel



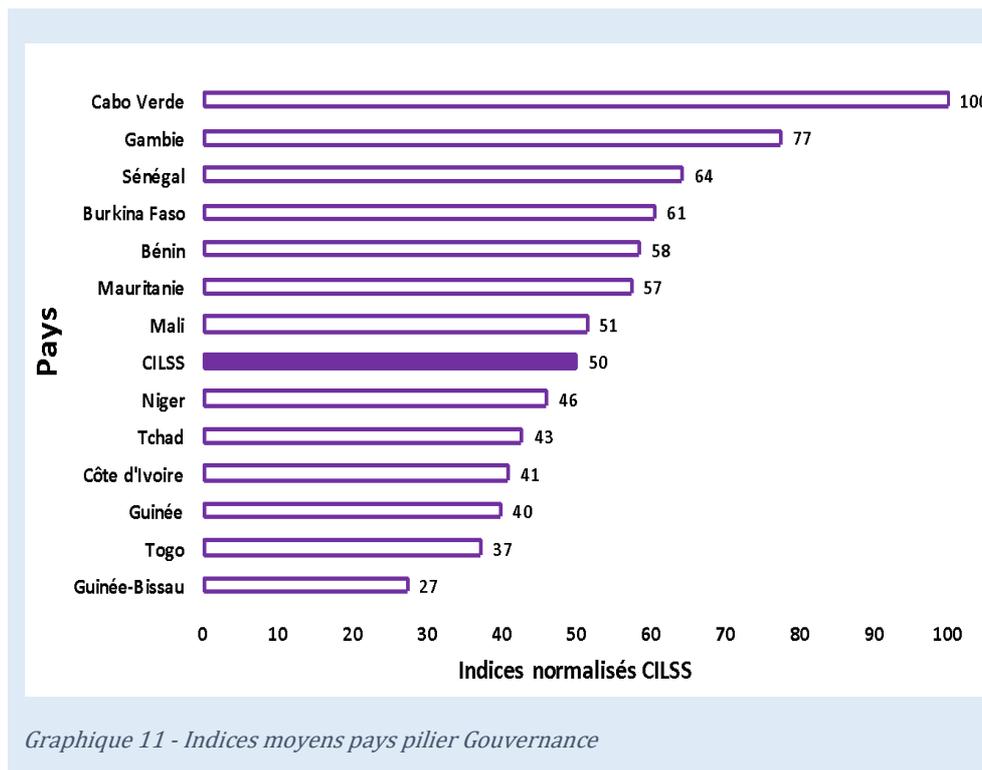
Graphique 9 - Indices absence de conflits armés par pays



Graphique 10 - Indices normalisés absence de conflits armés par pays

3.1.5. Indices synthétiques du pilier Gouvernance dans la zone CILSS

Pour la période allant de 2015 à 2019, dans l'ensemble les indicateurs de Gouvernance affichent une tendance plutôt stable, même s'il y a une disparité entre pays.



Trois (3) groupes de pays peuvent être distingués.

Dans le premier groupe de pays (Cabo Verde, Gambie, Sénégal et Burkina Faso) l'indice est satisfaisant avec respectivement 100, 77, 64, et 61. Le fait que le Cabo Verde occupe la 1^{ère} place n'est pas fortuit car cela démontre à suffisance les efforts consentis par ce pays pour maintenir ses performances réalisées dans chacun des quatre indicateurs de Gouvernance (Entreprises et Organisations rurales, Appui au secteur rural, Pauvreté perçue, et Absence de conflits armés).

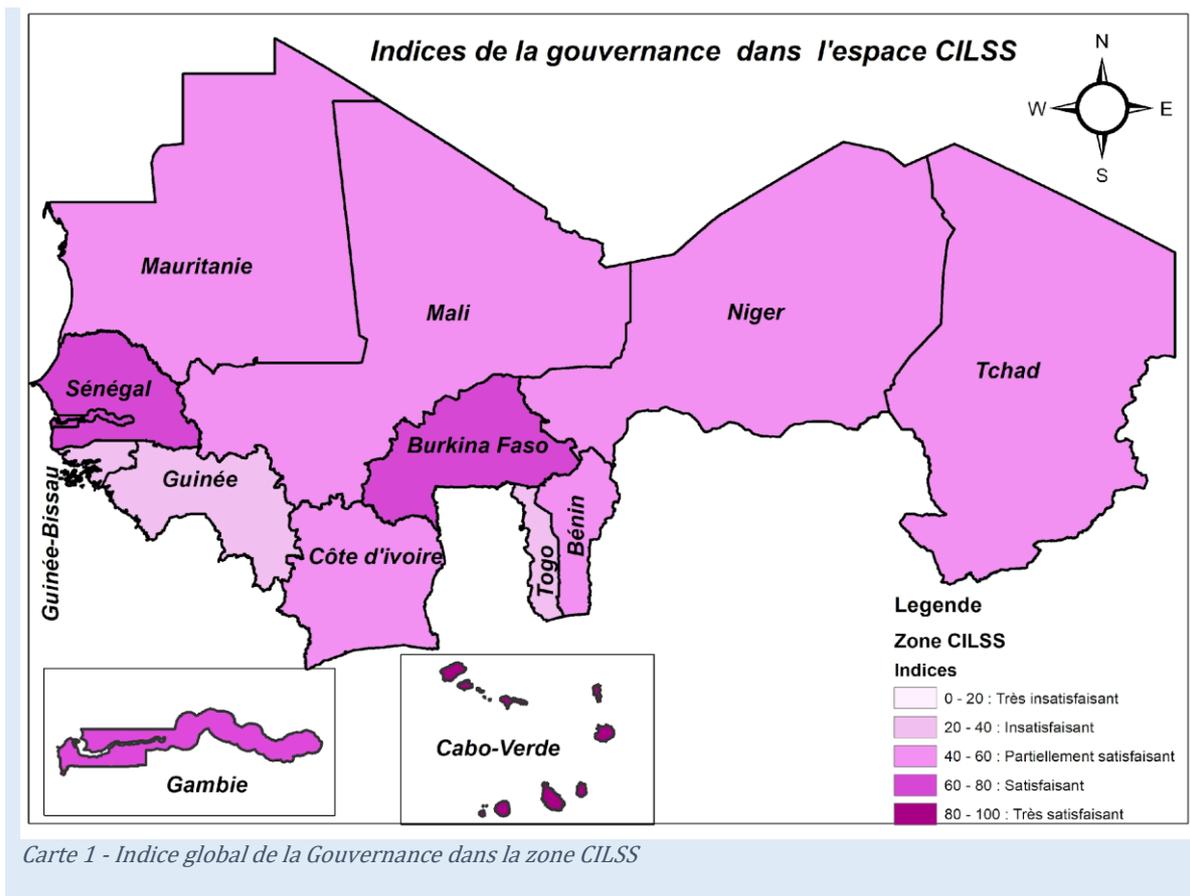
Le deuxième groupe de pays (Bénin, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Côte d'Ivoire) présente un indice de gouvernance partiellement satisfaisant avec respectivement 58, 57, 51, 46, 43 et 41. Ce qui indique qu'en dépit des progrès réalisés dans certains secteurs de la Gouvernance, il est nécessaire de faire des efforts supplémentaires en matière d'initiatives de renforcement des capacités de fourniture de biens et services publics (politiques, sociaux et économiques).

En revanche, une attention particulière doit être accordée au 3^{ème} groupe (Guinée, Togo, et surtout Guinée Bissau) qui affiche un indice insuffisant avec respectivement 40, 37 et seulement 27. Cette situation s'explique en partie par la faiblesse des efforts entrepris dans la mise en place des politiques, stratégies et programmes pour améliorer la performance de ces Etats à travers les actions orientées vers les entreprises et organisations rurales, l'appui au secteur rural et la pauvreté perçue qui devient de plus en plus récurrente chez les populations vulnérables défavorisées de ces pays.

Pays	Organisations Rurales	Ressources Développement rural	Pauvreté perçue	Absence de conflits armés	IG	Appréciations
Bénin	61	55	34	98	58,5	Partiellement satisfaisant
Burkina Faso	78	55	51	67	60,6	Satisfaisant
Cabo-Verde	100	100	100	100	100,0	Très Satisfaisant
Côte d'Ivoire	18	21	40	94	40,9	Partiellement satisfaisant
Gambie	63	64	86	99	77,4	Satisfaisant
Guinée	55	22	9	98	39,9	Insatisfaisant
Guinée-Bissau	9	9	9	100	27,3	Insatisfaisant
Mali	61	53	72	9	51,4	Partiellement satisfaisant
Mauritanie	58	40	46	100	57,3	Partiellement satisfaisant
Niger	56	44	20	78	46,1	Partiellement satisfaisant
Sénégal	75	56	42	99	64,3	Satisfaisant
Tchad	19	26	46	87	42,8	Partiellement satisfaisant
Togo	24	32	10	99	37,2	Insatisfaisant
CILSS	50	41	40	79	50	Partiellement satisfaisant

Tableau 4 - Pilier Gouvernance : Scores par indicateur et pays

Sur les indicateurs « *Entreprises et organisations rurales* » et « *Ressources du développement rural* », 4 pays (Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Tchad et Togo) sont quand même en dessous de la moyenne régionale CILSS (55). Cela interpelle l'environnement politique et institutionnel, qui se doit d'être plus favorable pour que les pauvres des zones rurales puissent s'organiser collectivement et entamer un dialogue avec le gouvernement ou « faire pression » sur les représentants du gouvernement et exprimer leurs préoccupations et leurs priorités concernant les questions cruciales pour leurs moyens de subsistance. Cette situation traduit également l'insuffisance des efforts entrepris par ces mêmes pays dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes d'investissement propices au développement du secteur agricole et rural, ainsi que l'efficacité, la cohérence et la transparence de l'allocation et de la gestion des ressources.



3.2. Pilier « Disponibilité alimentaire »

Selon la FAO⁵, « la disponibilité alimentaire porte sur le « côté de l'offre » de la sécurité alimentaire et est déterminée par le niveau de production alimentaire, les niveaux de provisions, et le commerce net ».

Dans le cadre du calcul de l'Indice sur la disponibilité alimentaire, il faut rappeler que trois (3) indicateurs ont été considérés pour la période 2015 – 2019. Il s'agit de :

1. La volatilité de la production agricole
2. La valeur moyenne de la production alimentaire
3. L'apport énergétique alimentaire.

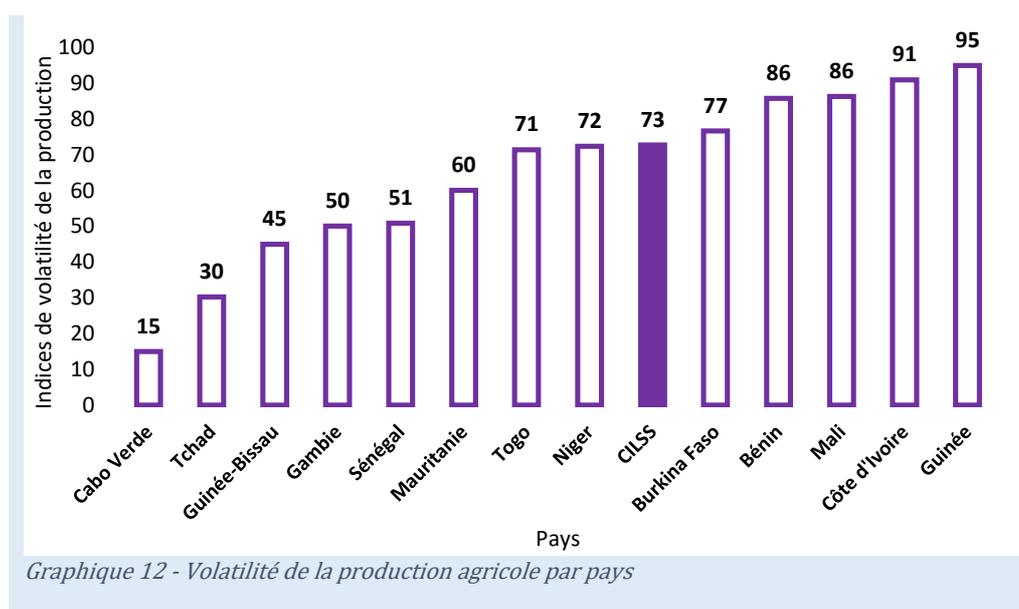
⁵ Introduction aux concepts de sécurité alimentaire, Programme CE-FAO 2008

3.2.1. Volatilité de la production agricole

Cet indicateur issu de la base GFSI, permet d'apprécier les fluctuations de la production agricole sur la période considérée, selon la mesure de l'écart-type de la productivité totale des facteurs sur la période de 5 ans la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

Les scores présentés dans le graphique ci-dessous sont inversement proportionnels au degré de volatilité de la production agricole. Ainsi, dans les pays où le score de volatilité est supérieur ou égal à 60, les productions agricoles sont peu ou très peu volatiles comme c'est le cas pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Togo. Par contre, au Cabo Verde surtout, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Tchad, les productions agricoles sont volatiles à très volatiles (cf. graphique 12).

Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali affichent des scores au-dessus de la moyenne régionale sur l'indicateur consacré à la volatilité de la production.



Il faut noter que lorsque l'on compare la moyenne quinquennale aux années 2018 et 2019, on note que la volatilité de la production agricole est moins accentuée dans la plupart des pays du CILSS, excepté au Niger, Sénégal et au Tchad où elle indique une fluctuation plus importante.

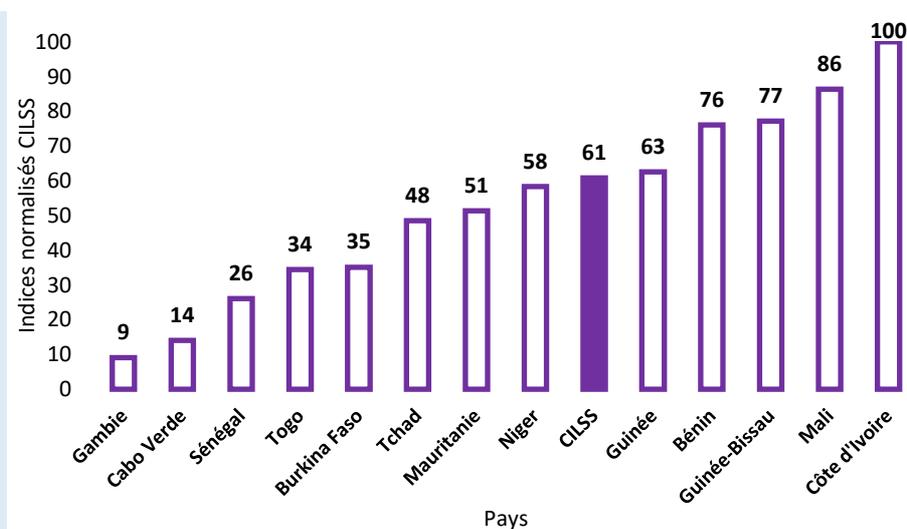
3.2.2. Valeur moyenne de la production alimentaire

Cet indicateur exprime la valeur en dollars de la production alimentaire nette par habitant. Ainsi, plus la valeur annuelle se rapproche de 100, plus elle est élevée. Il fournit une mesure comparable entre pays de l'importance économique relative du secteur de la production alimentaire dans le pays

En comparant 2019 à la moyenne sur la période 2015-2019, les variations enregistrées, bien que faibles, indiquent une amélioration de la valeur moyenne de la production alimentaire au Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Guinée-Bissau et en Mauritanie. Par contre, elle est en détérioration en Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Lorsque l'on compare 2019 à 2018, les tendances sont les mêmes pour les pays que celles décrites précédemment.

Sur la base du graphique ci-dessous, la valeur de la production alimentaire est supérieure à la moyenne régionale au niveau du Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, et Mali en raison surtout de l'importance et de la diversité des productions agricoles enregistrées. Par contre, dans les autres pays de l'espace CILSS, cette valeur est inférieure à la moyenne régionale.

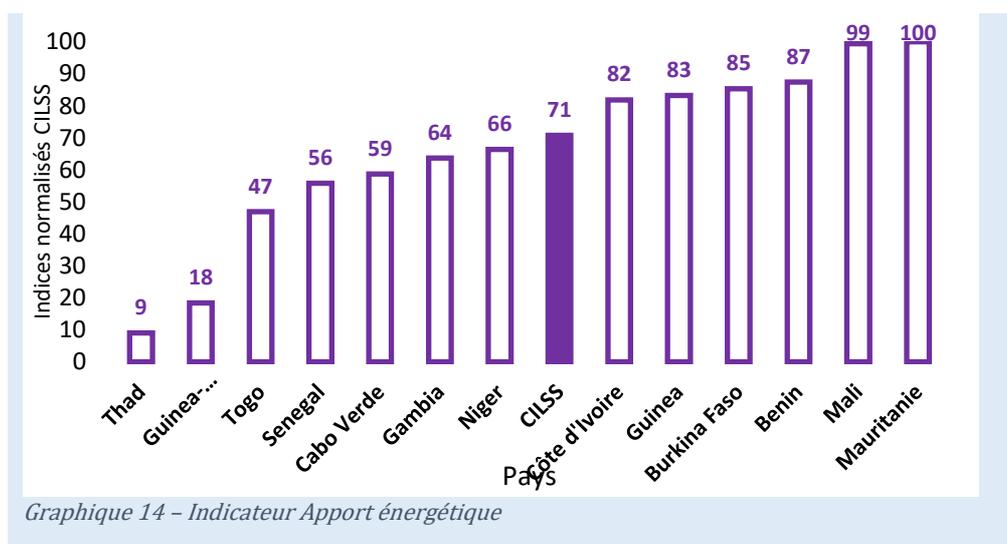


Graphique 13 - Valeur moyenne de la production alimentaire par habitant et par pays

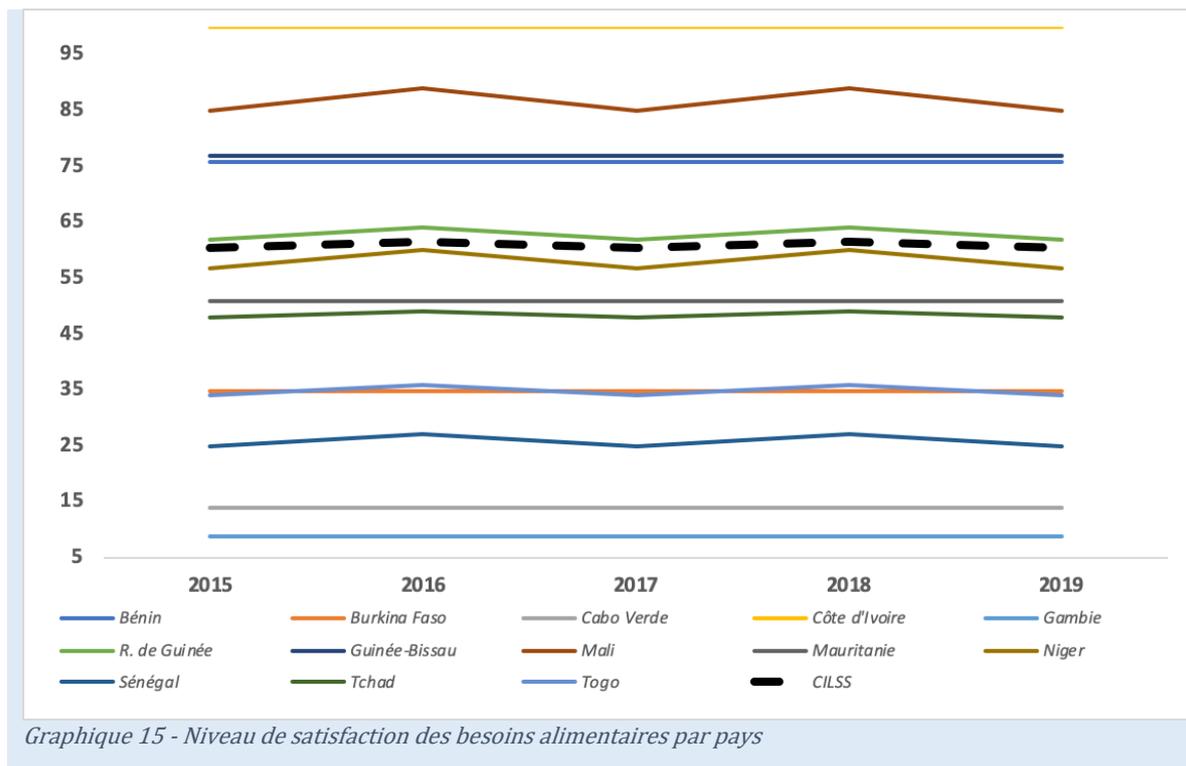
3.2.3. Apport énergétique alimentaire

Cet indicateur exprime le niveau de satisfaction des besoins de consommation énergétique alimentaire par pays.

Le graphique ci-dessous montre qu'en moyenne sur la période, l'apport énergétique alimentaire est « Satisfaisant » à « Très satisfaisant » au niveau du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali et Mauritanie où le taux de couverture est supérieur à la moyenne CILSS.



L'analyse diachronique indique qu'en comparant 2019 à la moyenne quinquennale de la période 2015-2019, la couverture des besoins énergétiques est en détérioration plus ou moins importante : Burkina Faso (-3 points), Cabo Verde (-3 points), et Mauritanie (-3 points). Par contre, cette couverture est en amélioration en Côte d'Ivoire (+4 points), et au Sénégal (+5 points). La Gambie, le Niger et le Tchad sont plutôt stationnaires, alors que l'indice régional gagne 1 point d'indice.



3.2.4. Indices synthétiques du pilier Disponibilité alimentaire dans la zone CILSS

C'est un indice synthétique combiné à partir des trois (3) indicateurs, qui indique la capacité d'un pays à pouvoir faire face aux besoins de consommation alimentaire des populations. Ainsi, plus l'indice est élevé, plus il indique une capacité élevée du pays à couvrir ses besoins de consommation alimentaire. La situation est présentée ci-dessous :

Pays	Volatilité product.	Valeur product.	Apport Énergétique	Indice	Appréciations
Bénin	90	76	87	86,5	<i>Très Satisfaisant</i>
Burkina Faso	79	35	85	75,6	<i>Satisfaisant</i>
Cabo Verde	9	14	59	34,6	<i>Insatisfaisant</i>
Côte d'Ivoire	95	100	82	89,3	<i>Très Satisfaisant</i>
Gambie	49	9	64	50,3	Partiellement satisfaisant
Guinée	100	63	83	86,0	<i>Très Satisfaisant</i>
Guinée-Bissau	43	77	18	35,9	<i>Insatisfaisant</i>
Mali	90	86	99	94,2	<i>Très Satisfaisant</i>
Mauritanie	60	51	100	78,8	<i>Satisfaisant</i>
Niger	74	58	66	67,9	<i>Satisfaisant</i>
Sénégal	50	26	56	49,3	Partiellement satisfaisant
Tchad	26	48	9	21,1	<i>Insatisfaisant</i>
Togo	73	34	47	54,3	Partiellement satisfaisant
CILSS	75	61	71	70,68	<i>Satisfaisant</i>

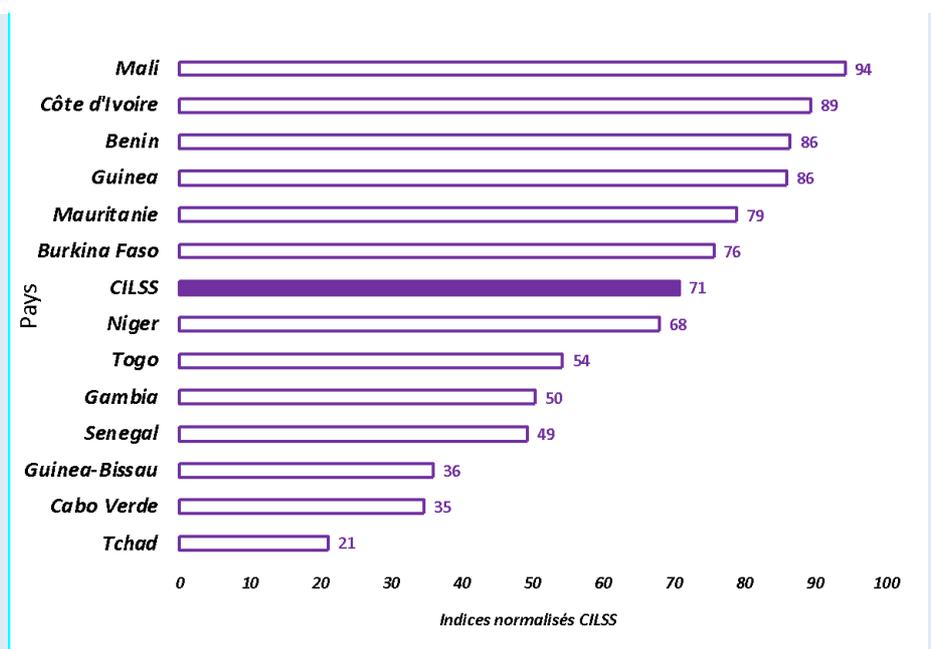
Tableau 5 - Valeur moyenne de l'indice sur la Disponibilité dans les pays du CILSS

Le tableau révèle que l'indice sur le pilier « Disponibilité alimentaire » est :

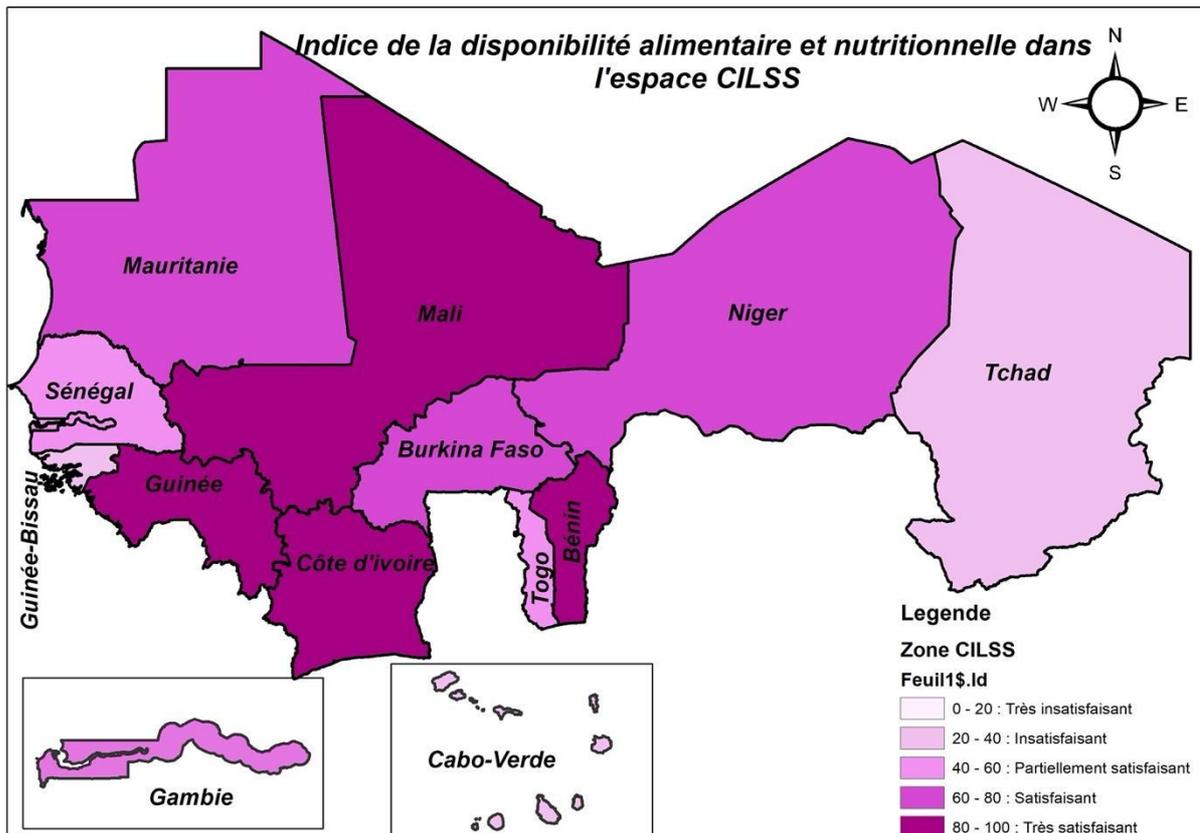
- Très satisfaisant pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali où la dépendance du marché est faible ;
- Satisfaisant pour le Burkina Faso, la Gambie et le Niger. Toutefois, l'intensification et la diversification de la production agricole s'avère nécessaire ;
- Insatisfaisant pour le Cabo Verde en raison de la faible productivité agricole du pays. C'est pourquoi, ce pays dépend en partie du marché pour couvrir ses besoins de consommation humaine.

Six (6) pays, à savoir le Mali, la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée, la Mauritanie et le Burkina Faso, présentent un score supérieur à la valeur de l'indice CILSS sur le Pilier Disponibilité, tiré par une production agricole peu volatile et un apport énergétique favorable comme l'indiquent le graphique et la spatialisation ci-dessous. Par contre, dans les autres pays que sont le Niger, le Togo, la Gambie, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Cabo Verde et le Tchad, le score de l'indice est inférieur à la moyenne CILSS, demeurant partiellement satisfaisant à insatisfaisant. Des efforts sont donc nécessaires pour améliorer et diversifier les productions alimentaires afin de réduire la dépendance vis-à-vis du marché et assurer les besoins de consommation alimentaire.

Cela se traduit par le graphique suivant, suivi de la cartographie :



Graphique 16 - Figure Indices moyens par pays pour le pilier disponibilité



Carte 2 - Indice global de la Disponibilité dans la zone CILSS

3.3. Pilier « Accessibilité aux aliments »

Selon la FAO⁶, « *De bonnes provisions alimentaires au niveau national ou international ne garantissent pas en soi la sécurité alimentaire des ménages. Les inquiétudes par rapport à l'accès insuffisant aux aliments ont mené à une concentration sérieuse des politiques sur le revenu, les dépenses, le marché et le prix des aliments pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire* ».

Sur ce pilier Accessibilité, deux (2) indicateurs ont été retenus. Il s'agit de :

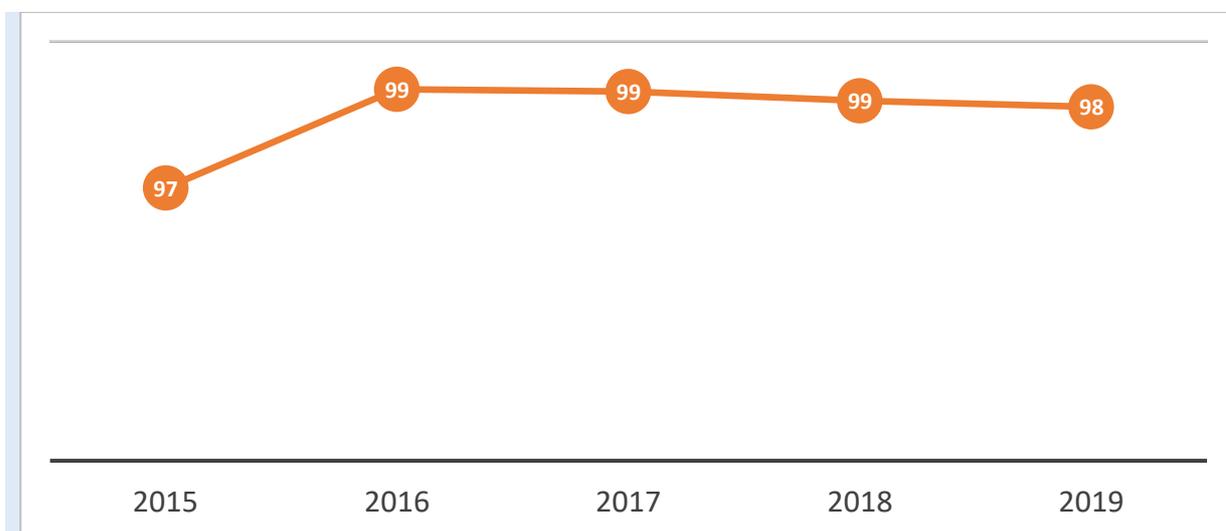
1. Évolution du coût moyen des denrées alimentaires
2. PIB par habitant basé sur la PPA-Parité de Pouvoir d'Achat

3.3.1. Évolution du coût moyen des denrées alimentaires

Cet indicateur mesure l'évolution du coût moyen de l'alimentation, tel qu'il est appréhendé par l'Indice des Prix à la Consommation alimentaire qui suit l'évolution du coût du panier moyen de biens alimentaires depuis 2010

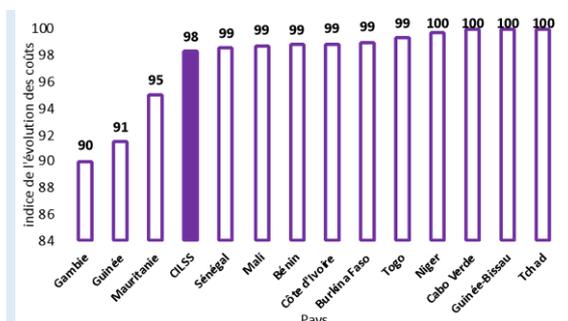
⁶ Introduction aux concepts de sécurité alimentaire, Programme CE-FAO 2008

L'indice de l'évolution du coût moyen des denrées alimentaires du GFSI donne une moyenne de 98 points sur 100 pour l'ensemble de la zone CILSS. Cela traduit un niveau de stabilité des prix plutôt élevé des denrées alimentaires dans la zone, comparativement à l'ensemble des autres pays analysés par le GFSI (reste du monde). Toutefois, la situation est légèrement différente entre les pays. L'indice moyen par pays le plus bas (90) est enregistré en Gambie. C'est-à-dire que l'évolution des coûts moyens des denrées alimentaires a été relativement plus élevée dans ce pays comparé aux autres pays de la zone CILSS au cours de la période 2015-2019. À l'opposé, le Niger, le Tchad, le Cabo Verde et la Guinée-Bissau ont enregistré des prix des denrées alimentaires relativement stables sur la même période. La courbe ci-dessous présente l'évolution de l'indice moyen de la zone concernant l'indice de l'évolution des coûts moyens des denrées alimentaires de 2015 à 2019.

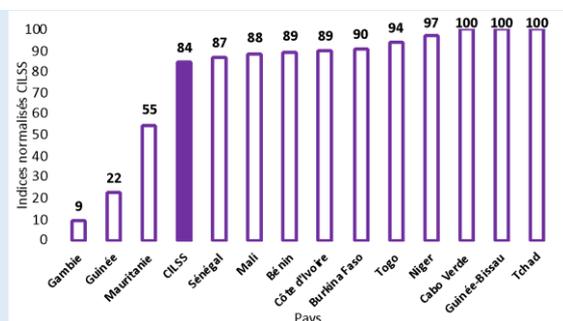


Graphique 17 - Évolution de l'indice moyen CILSS 2015-2019 sur l'indicateur Coûts moyens des denrées alimentaires

Les figures suivantes présentent les indices moyens des coûts des denrées alimentaires par pays et les indices normalisés sur les pays de l'espace CILSS.



Graphique 18 - Indices des coûts moyens des denrées alimentaires par pays



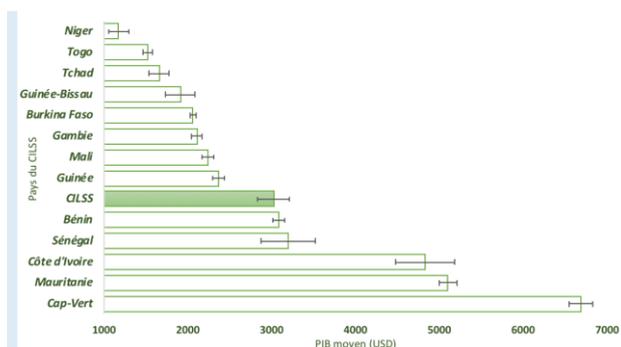
Graphique 19 - Indices normalisés des coûts moyens des denrées alimentaires par pays

La Gambie, la Guinée et la Mauritanie sont les pays qui ont une évolution plus rapide des prix des denrées alimentaires comparativement aux autres pays de l'espace CILSS. Les prix sont relativement plus stables au Tchad, en Guinée-Bissau et au Cabo Verde. Il faut retenir que cette stabilité des prix ne traduit pas les niveaux des prix dans les pays, mais la tendance haussière des prix dans les pays.

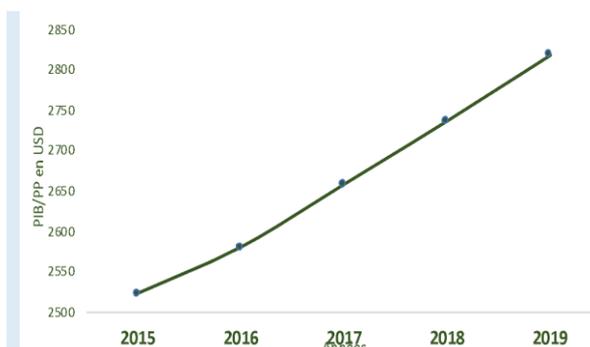
3.3.2. PIB par habitant basé sur la PPA-Parité de Pouvoir d'Achat

La PPA mesure le pouvoir d'achat d'une monnaie pour un consommateur pour se procurer le même panier de biens et de services qu'un autre consommateur dans un autre pays

Le PIB moyen par habitant basé sur la PPA-Parité de Pouvoir d'Achat pour les pays du CILSS, de 2 663 dollars sur la période 2015-2019, est passé de 2 524 dollars en 2015 à 2 819 dollars en 2019, ce qui nous donne une croissance annuelle moyenne pour la zone d'environ 2,8% sur la période. La PPA-Parité moyenne la plus basse de la zone a été enregistrée au Niger avec 1 171 dollars et la plus élevée au Cabo Verde avec 6 686 dollars. Cette situation est illustrée par la figure suivante qui montre très clairement une différence assez significative entre les différents pays de la zone CILSS.

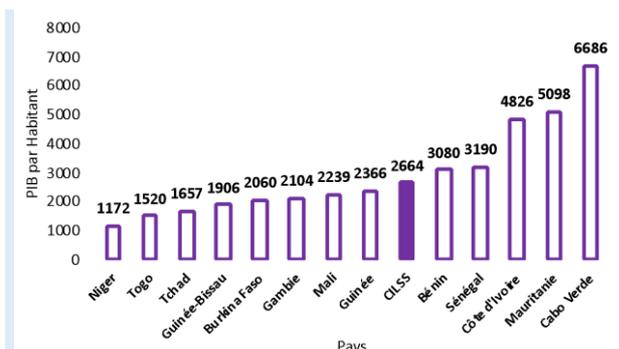


Graphique 20 - PIB moyen par habitant basé sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat (FAO) pour les pays du CILSS de 2015-2019

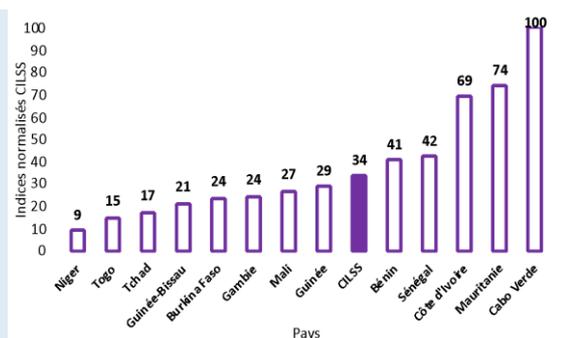


Graphique 21 - Évolution du PIB moyen par habitant basé sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat (FAO) pour les pays du CILSS de 2015-2019

Les graphiques suivants présentent les PIB moyens par habitant basés sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat par pays et les indices normalisés sur les pays de l'espace CILSS pour cet indicateur.



Graphique 22 - PIB par habitant basé sur la PPA-Parité de pouvoir d'achat par pays



Graphique 23 - Indices normalisés des coûts moyens des denrées alimentaires par pays

Les populations du Niger, du Togo, de la Guinée-Bissau, du Burkina Faso et de la Gambie ont un pouvoir d'achat relativement plus faible comparativement à celles du Cabo Verde, de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire qui disposent d'un pouvoir d'achat par habitant plus important dans l'espace. En plus, l'analyse des indices normalisés par pays fait ressortir un grand fossé entre les pays de plus faibles revenus (Niger, Togo, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Gambie, Mali, Guinée) et les pays à fort pouvoir d'achat notamment le Cabo Verde, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire.

3.3.3. Indices synthétiques du pilier Accessibilité dans la zone CILSS

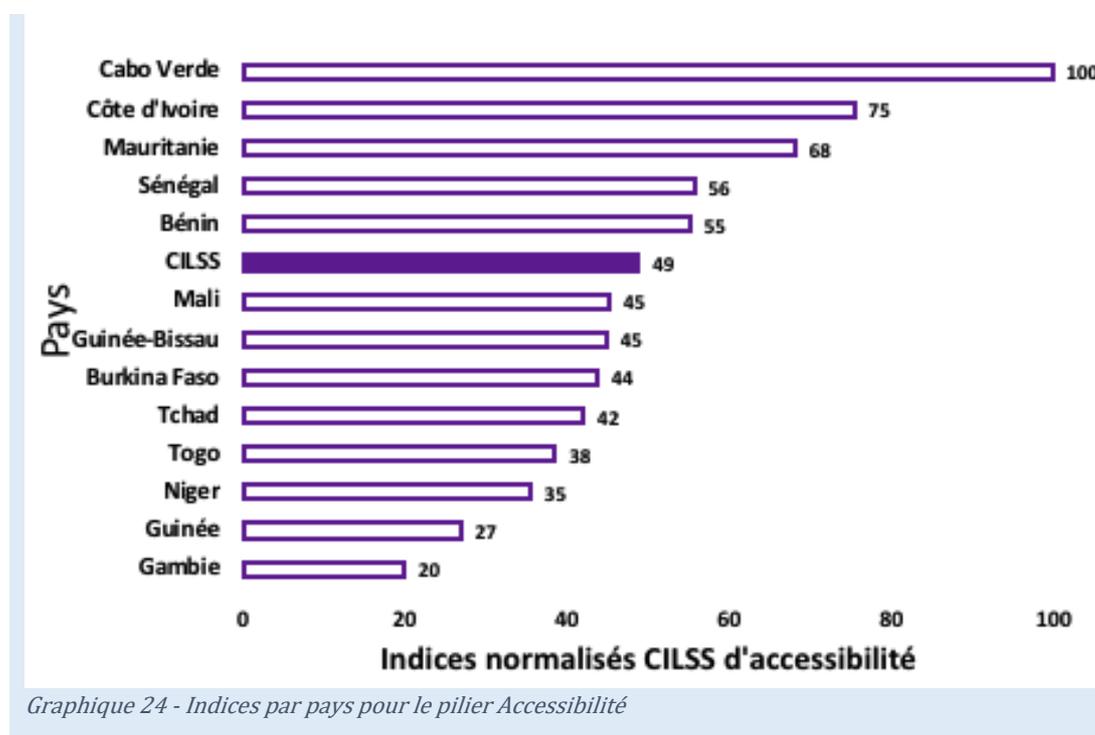
Les résultats des indices CILSS pour le pilier accessibilité sont présentés dans le tableau suivant en prenant en compte les coefficients de pondération déterminés pour chacun des deux indices.

Pondération	30%	70%	Indice globale accessibilité (IA)	
			Valeurs	Appréciations
Pays	Vol. prix des denrées	PIB-PPA		
Bénin	89	41	55,1	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Burkina Faso	90	24	43,7	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Cabo Verde	100	100	100,0	<i>Très Satisfaisant</i>
Côte d'Ivoire	89	69	75,4	<i>Satisfaisant</i>
Gambie	9	24	19,9	<i>Très Insatisfaisant</i>
Guinée	22	29	26,9	<i>Insatisfaisant</i>
Guinée-Bissau	100	21	44,8	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Mali	88	27	45,2	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Mauritanie	55	74	68,0	<i>Satisfaisant</i>
Niger	97	9	35,4	<i>Insatisfaisant</i>
Sénégal	87	42	55,6	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Tchad	100	17	42,0	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Togo	94	15	38,5	<i>Insatisfaisant</i>
CILSS	83,9	33,7	48,8	Partiellement satisfaisant

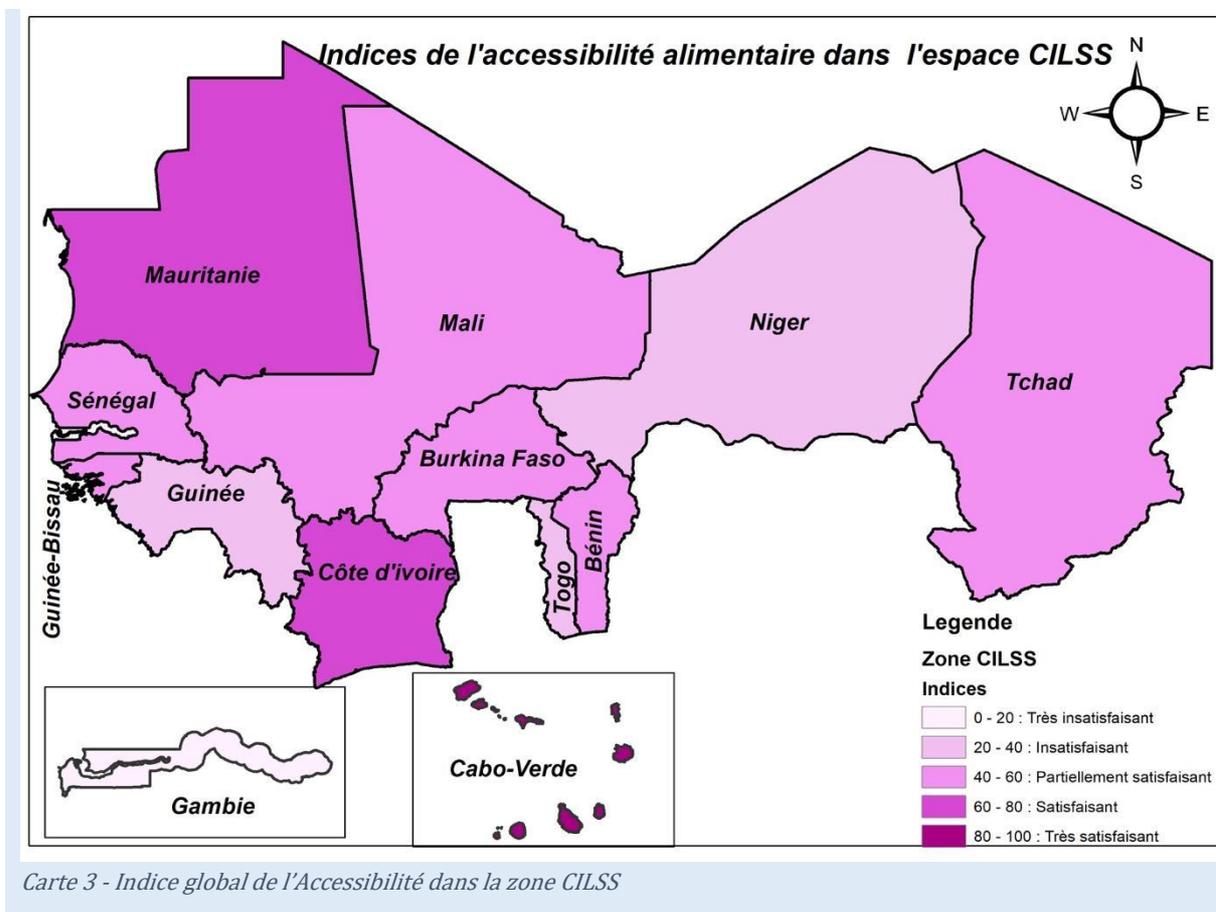
Tableau 6 - Synthèse des indices pour le pilier Accessibilité

Le graphique ci-dessous sur l'analyse de l'indice global de l'accessibilité (IA) fait ressortir une situation globalement insatisfaisante particulièrement en Guinée, en Gambie, au Niger et au Togo. L'accessibilité constitue l'un des principaux facteurs limitants dans la zone CILSS principalement au regard du pouvoir d'achat relativement faible de la majorité des populations.

En effet, le pouvoir d'achat de la majorité des pays est très faible. Ajouté à cela une volatilité des prix des denrées de base, cela augmente la vulnérabilité de la majorité de ménages principalement en Gambie, en Guinée, au Niger, au Togo, au Tchad, en Guinée-Bissau, au Burkina Faso et au Mali. Huit (8) pays sur les treize (13) font face à des problèmes d'accessibilité, tels qu'illustré par ordre décroissant des indices par pays pour le pilier Accessibilité sur ce graphique.



La carte suivante illustre la situation de l'indice Accessibilité par pays.



L'accessibilité alimentaire est relativement plus satisfaisante au Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie et au Sénégal grâce à des politiques nationales de suivi des prix des produits de première nécessité. En effet, deux éléments essentiels assurent une accessibilité satisfaisante aux denrées alimentaires, à savoir le pouvoir d'achat des ménages et le bon niveau des approvisionnements et les prix.

En Mauritanie, le Commissariat à la Sécurité alimentaire qui est l'institution chargée de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale en matière de sécurité alimentaire a assuré le fonctionnement régulier de 1 124 boutiques ouvertes sur toute l'étendue du territoire national. Près de 225 000 familles (1 125 000 personnes environ) ont ainsi profité quotidiennement d'une disponibilité permanente en denrées alimentaires à prix social pour les ménages les plus vulnérables. Les principales denrées alimentaires concernées sont : l'huile, le blé, le riz et le sucre. Par ailleurs, le pouvoir d'achat en Mauritanie est nettement supérieur à celui des autres pays de l'espace.



Au Cabo Verde, un contrôle systématique est fait sur les prix de 7 denrées de première nécessité dont les prix sont maintenus stables⁷⁸. Il s'agit essentiellement du riz, du maïs, du niébé, de l'huile, du sucre, du haricot. Le Cabo Verde dispose du PIB-PPA le plus élevé de l'espace CILSS.

Au Sénégal, le bon approvisionnement des marchés en denrées de même que les prix et les stocks alimentaires sont constamment suivis par le CSA⁹, afin de garantir des prix relativement stables et accessibles toute l'année. En plus, le Sénégal est le premier producteur de poisson de la région, ce qui renforce la disponibilité alimentaire et le pouvoir d'achat des ménages.

Même en l'absence de structures de contrôle de prix comme dans les autres pays ci-dessus cités, la Côte d'Ivoire dispose d'un très bon niveau de productions vivrières (céréales, tubercules et autres) et d'un bon niveau d'approvisionnement en bétail/viande en provenance des pays du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger). La filière avicole locale y est en pleine expansion. La contribution de la pêche également et de la pisciculture permet de garantir à la Côte d'Ivoire un niveau de prix des denrées alimentaires relativement accessibles par rapport au pouvoir d'achat de la population. À cela s'ajoute pour ce pays le fait qu'il est le premier producteur de cultures de rente de l'espace (café, cacao, hévéa, noix de cajou, ananas, avocat, etc.), ce qui améliore significativement les pouvoirs d'achat des ménages ruraux et crée des opportunités de travail non négligeables pour les villes.

Dans les autres pays, le frein au niveau de l'accessibilité est essentiellement lié au faible pouvoir d'achat des ménages. En effet, les PIB-PPA n'atteignent même pas le 1/3 de celui du Cabo Verde (6 686) dans six pays de l'espace CILSS. Il s'agit du Niger (1 172 USD), du Togo (1 520 USD), du Tchad (1 657 USD), de la Guinée-Bissau (1 906 USD), du Burkina Faso (2 060 USD) et du Mali (2 104 USD). Cette situation explique clairement l'écart énorme qui existe entre les deux groupes de pays.

Le Bénin bénéficie d'une situation intermédiaire et se situe à la 4^{ème} place de l'accessibilité grâce, d'une part au bon niveau d'approvisionnement du pays en denrées du fait du port et du niveau de la production agricole vivrière (maïs, igname et manioc), et d'autre part à l'amélioration du pouvoir d'achat dans le pays et à l'accroissement des productions industrielles. Le Bénin est le 1^{er} pays producteur de coton de la région, et la production de noix y connaît un essor soutenu.

⁷ <https://www.csa.gov.mr/>

⁸ maa.gov.cv/ secretariado nacional para segurança alimentar e nutricional - SNSAN

⁹ **Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)** rattaché à la Direction Générale de la Protection Sociale

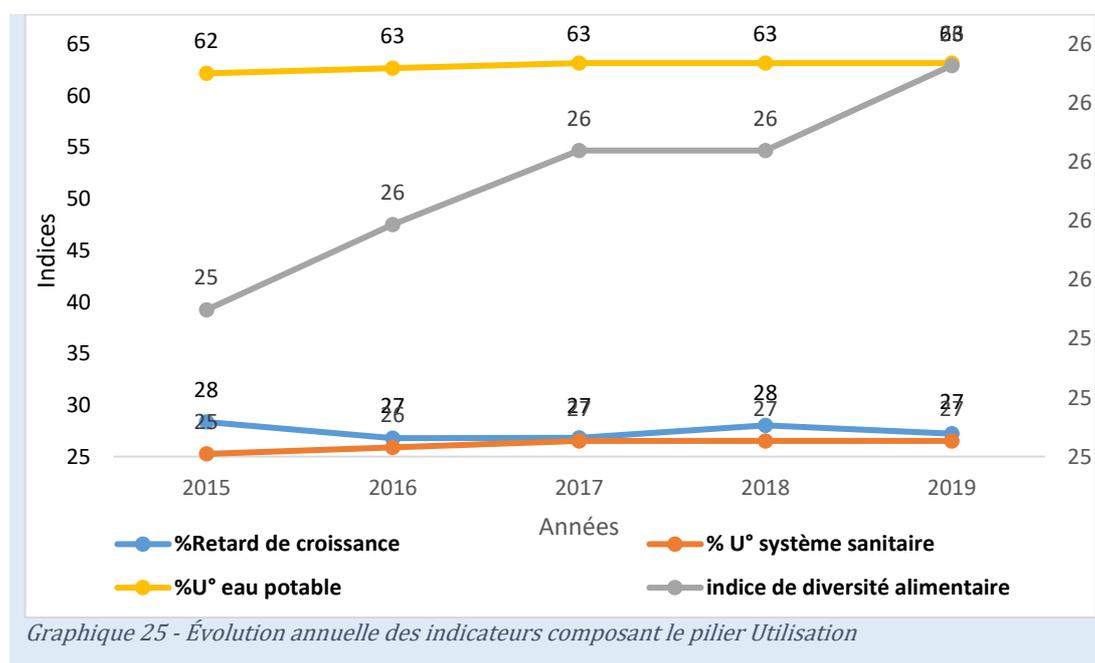
3.4. Pilier « Utilisation des aliments »

Selon la FAO¹⁰, « L'utilisation porte sur la façon dont le corps optimise les différents nutriments présents dans les aliments. De bonnes pratiques de soins et d'alimentation, de préparation des aliments, de diversité du régime alimentaire, et de distribution des aliments à l'intérieur du ménage ont pour résultat un apport adéquat d'énergie et de nutriments. Ceci s'ajoute à une bonne utilisation biologique des aliments consommés, et détermine l'état nutritionnel des individus ».

Sur ce pilier Utilisation, quatre (4) indicateurs ont été retenus. Il s'agit de :

1. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance
2. Pourcentage de personnes utilisant au moins les services d'assainissement de base
3. Pourcentage de personnes utilisant au moins les services de base d'eau de boisson
4. Diversité alimentaire.

L'évolution annuelle des indicateurs est illustrée dans la figure ci-dessous. Pour mieux analyser le pilier Utilisation, les trois indicateurs exprimés en pourcentage sont présentés sur l'axe principal tandis que l'indicateur de diversité alimentaire qui s'exprime en score est présenté sur l'axe secondaire.



L'analyse de la figure montre que les efforts des pays en vue de favoriser l'utilisation attendue dans la Sécurité Alimentaire ne varient pas de façon très significative sur les 5

¹⁰ Introduction aux concepts de sécurité alimentaire, Programme CE-FAO 2008

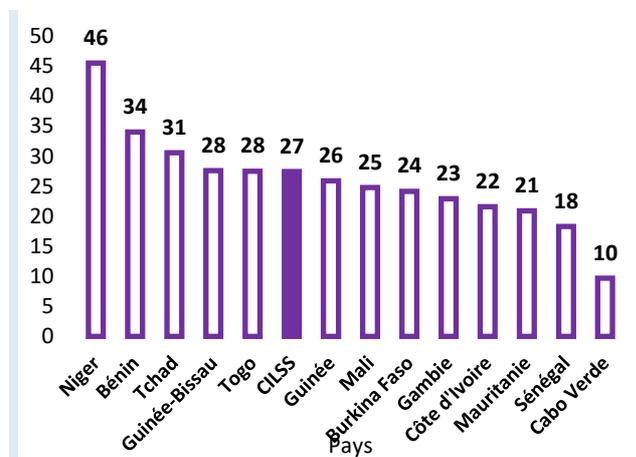
années d'étude, sauf sur l'indicateur de diversité alimentaire qui a augmenté visiblement dans la zone CILSS à partir de l'année 2017.

L'analyse montre que le pourcentage de personnes ayant accès aux services d'eau potable est d'environ 60% dans la zone CILSS. Pour ce qui est de la moyenne régionale sur le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance, elle s'établit à 27 %, montrant que beaucoup d'efforts restent à faire pour réduire les taux observés depuis 2017. Il en est de même pour l'indicateur sur la proportion de personnes ayant accès aux services sanitaires de base qui est estimé à 26%, un taux très faible.

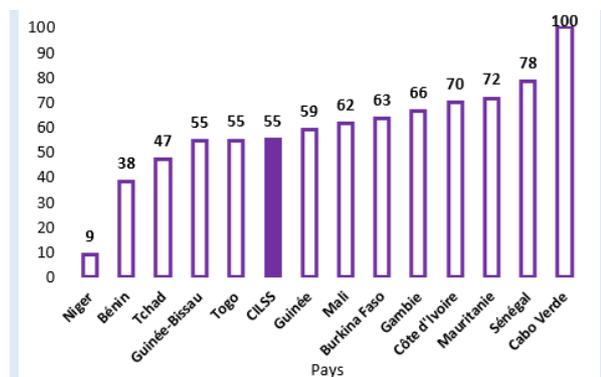
3.4.1. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance

Pourcentage de retard de croissance (hauteur sur âge inférieur à -2 écarts-types de la médiane de la norme de croissance de l'OMS) chez les enfants âgés de 0 à 5 ans

Les deux graphiques ci-dessous montrent la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans. La moyenne des pays du CILSS s'établit à 27%, un taux élevé par rapport aux normes de l'OMS. Cinq pays sont au-dessus de la moyenne et huit autres en-deçà de celle-ci. Seules les situations du Cabo Verde et du Sénégal restent acceptables par rapport aux normes de l'OMS. Dans les autres pays, la situation va de modérée à très élevée pour le Niger qui est de 46%.



Graphique 26 – Prévalence du retard de croissance



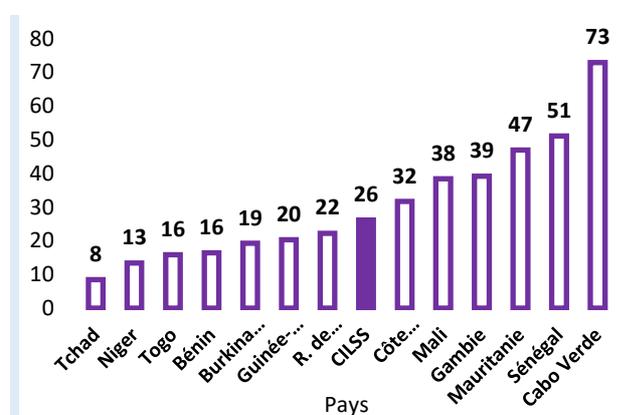
Graphique 27 - Valeurs pondérées de l'indicateur

3.4.2. Pourcentage de personnes utilisant au moins les services d'assainissement de base

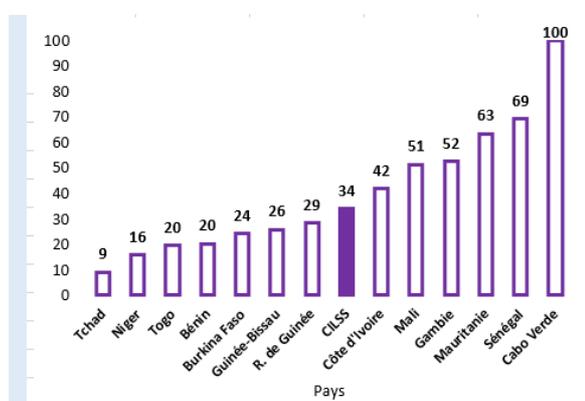
Cet indicateur mesure le pourcentage de personnes utilisant au moins des services d'assainissement de base, c'est-à-dire des installations sanitaires améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages

Les graphiques ci-dessous donnent la situation de l'accès aux services d'assainissement de base par pays. Pour cet indicateur, la moyenne du CILSS est de 26%, c'est-à-dire que seulement une personne sur quatre dans la zone a accès aux services d'assainissement de base. Toutefois la situation varie selon les pays et l'on retrouve le Cabo Verde et le Sénégal qui ont les taux les plus élevés. Le Tchad, le Niger, le Togo, le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Bissau et la République de Guinée détiennent les taux les plus faibles qui varient entre 8% à 22% et en deçà de la moyenne régionale.

Beaucoup d'efforts doivent être consentis pour l'amélioration de cet indicateur. La Mauritanie, la Gambie, le Mali et la Côte d'Ivoire affichent des taux relativement acceptables dans le contexte, mais c'est environ 50 à 70% de personnes qui n'ont pas accès aux services d'assainissement de base.



Graphique 28 - Utilisation des services d'assainissement

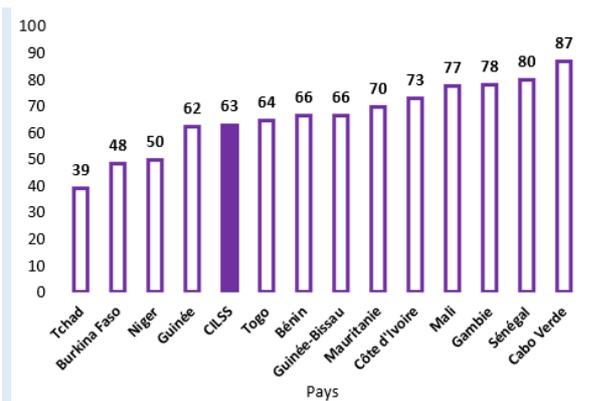


Graphique 29 - Pondération Utilisation des services d'assainissement

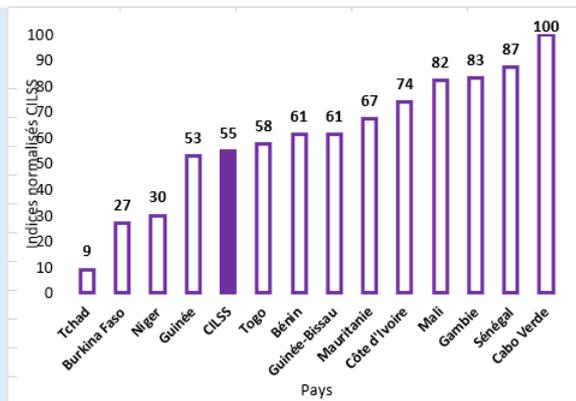
3.4.3. Pourcentage de personnes utilisant une source d'eau potable

Cet indicateur issu de la base de données FAO mesure le pourcentage de la population utilisant de l'eau potable provenant d'une source d'eau améliorée, située sur place, disponible en cas de besoin et exempte de contamination fécale et chimique prioritaire

Les graphiques 30 et 31 donnent le pourcentage des ménages à l'accès à l'eau de boisson. La valeur régionale du CILSS, s'établit à 63% démontrant qu'un peu plus de 6 personnes sur 10 dans la région ont accès à une source d'eau de boisson. 4 pays sur les 13 sont en dessous de la moyenne régionale ; il s'agit du Tchad, du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée. Comme pour les deux autres indicateurs précédents, le Cabo Verde et le Sénégal conservent la première place, suivis de la Gambie, du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie.



Graphique 30 - Utilisation services eau de boisson

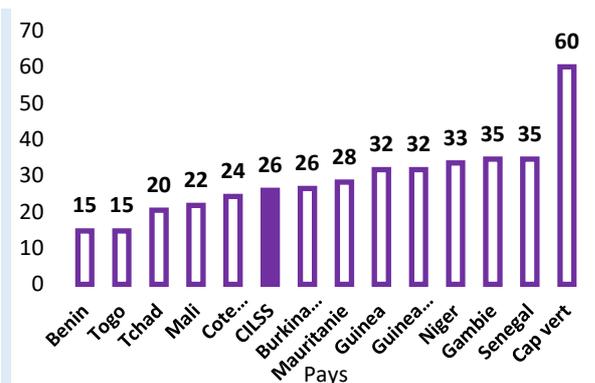


Graphique 31 - Standardisation Utilisation eau de boisson

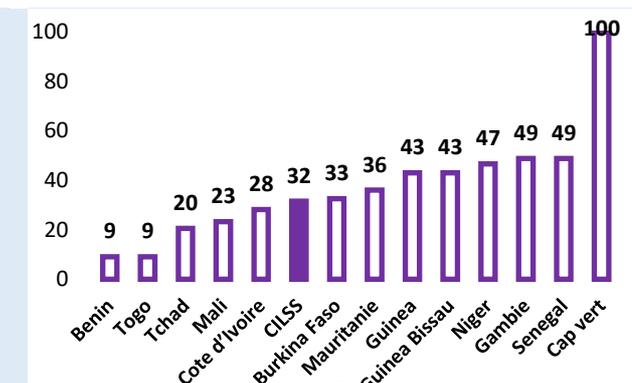
3.4.4. Diversité alimentaire

Cet indicateur est une mesure qualitative de la consommation alimentaire, qui rend compte de la variété des aliments auxquels les ménages ont accès ; elle constitue au niveau individuel une mesure approchée de l'adéquation nutritionnelle du régime alimentaire

Le graphique ci-dessous illustre la diversité alimentaire. La moyenne régionale est estimée à 26%, un score loin de pouvoir influencer significativement une sécurité alimentaire. 5 pays sur les 13 ont une diversité en dessous de la moyenne, il s'agit du Bénin, du Togo, du Tchad, du Mali et de la Côte d'Ivoire. Le Cabo Verde reste en tête avec 60% des ménages qui ont une bonne diversité ; les 5 qui suivent sont le Sénégal, la Gambie, le Niger, la Guinée-Bissau et la Guinée, avec des taux de 35 à 32%.



Graphique 32 - Indicateur de diversité alimentaire



Graphique 33 - Indice de diversité alimentaire standardisé

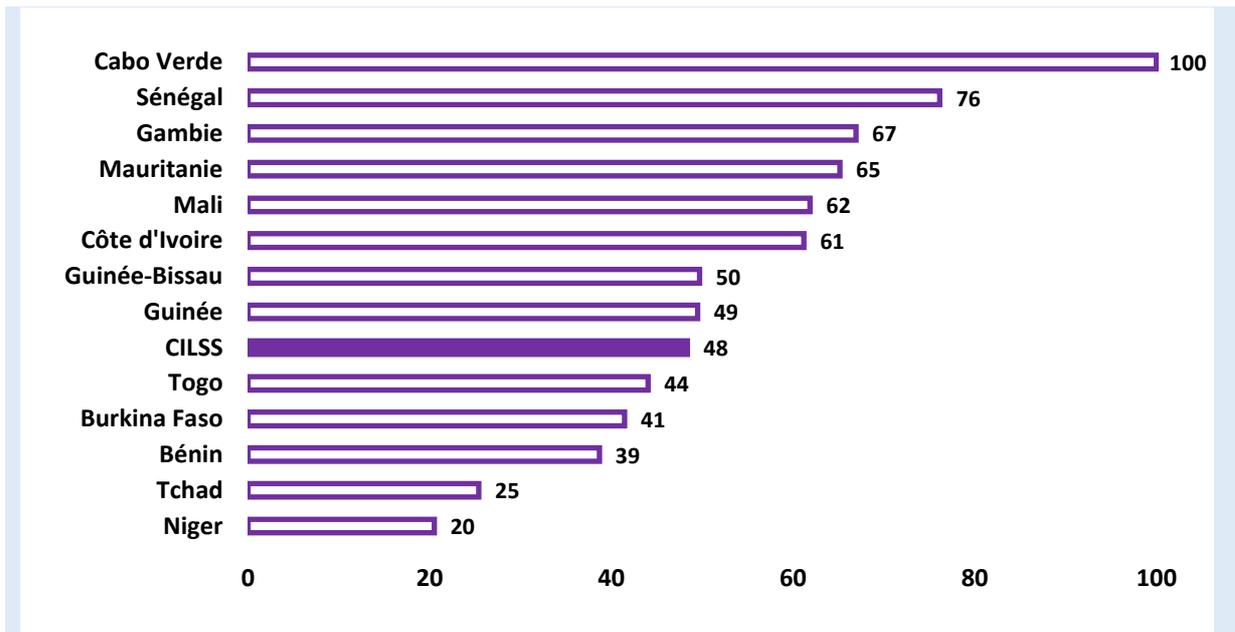
3.4.5. Indices synthétiques du pilier Utilisation dans la zone CILSS

Le tableau qui suit présente les scores du pilier Utilisation par pays, année, avec le consolidé au niveau régional CILSS.

Pays	% moins de 5 ans retard croissance	% utilisation services base assainissement	% utilisation services base eau de boisson	Diversité alimentaire	Indice Utilisation	Appréciations
Bénin	38,3	20,3	61,3	9,1	38,7	<i>Insatisfaisant</i>
Burkina Faso	63,3	24,3	26,8	32,5	41,5	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Cabo Verde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<i>Très Satisfaisant</i>
Côte d'Ivoire	69,8	41,8	73,6	28,2	61,2	<i>Satisfaisant</i>
Gambie	66,5	52,4	83,2	48,8	66,9	<i>Satisfaisant</i>
Guinée	58,9	28,5	53,1	43,0	49,5	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Guinée-Bissau	54,6	25,9	61,4	43,0	49,7	<i>Partiellement satisfaisant</i>
Mali	61,7	51,3	82,1	23,2	61,9	<i>Satisfaisant</i>
Mauritanie	71,6	63,4	67,5	36,0	65,2	<i>Satisfaisant</i>
Niger	9,1	16,0	30,0	46,6	20,5	<i>Insatisfaisant</i>
Sénégal	78,2	69,2	87,1	48,8	76,2	<i>Satisfaisant</i>
Tchad	47,1	9,1	9,1	20,5	25,4	<i>Insatisfaisant</i>
Togo	54,8	19,5	57,7	9,1	44,1	<i>Partiellement satisfaisant</i>
CILSS	54,98	34,04	54,74	31,52	48,37	<i>Partiellement satisfaisant</i>

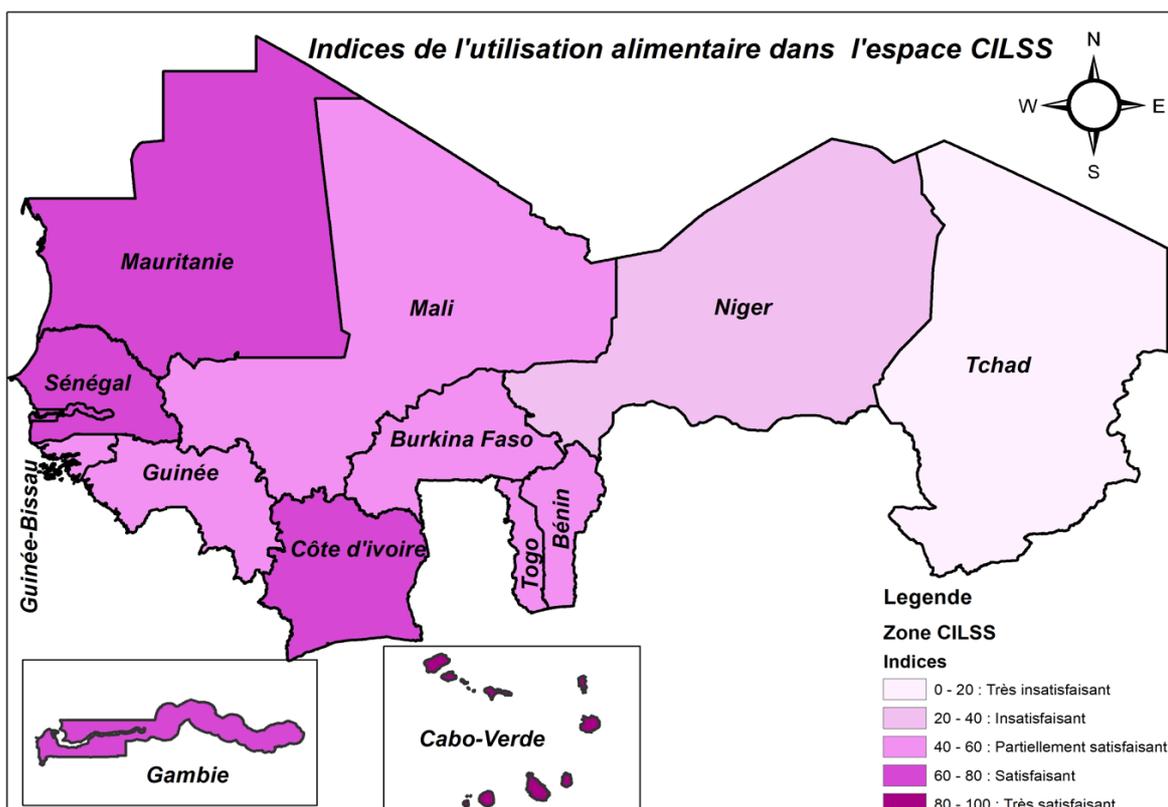
Tableau 7 - Synthèse des indices pour le pilier Utilisation

On peut noter que 8 pays sur 13 présentent des scores au-dessus de la moyenne de l'espace CILSS. Le Cabo Verde est au-dessus du lot dans le Sahel, suivi du Sénégal, de la Gambie, de la Mauritanie, du Mali, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et de la Guinée, qui présentent des indices plutôt comparables. Par contre, le Niger et le Tchad sont les deux pays où des efforts encore considérables sont plus que nécessaires pour relever le niveau des indicateurs à travers une meilleure gouvernance et de meilleurs investissements dans les services sociaux de base et sur l'alimentation des populations, en particulier des enfants.



Graphique 34 - Indices normalisés par pays pour le pilier Utilisation

La carte ci-dessous présente la combinaison des quatre indicateurs du pilier Utilisation. Ces tendances mettent en exergue les efforts déployés par les États qui restent à faire pour renforcer le pilier Utilisation dans la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone CILSS.



Carte 4 - Indice global de l'Utilisation dans la zone CILSS

L'appréciation globale du Pilier Utilisation distingue quatre (04) catégories de pays :

- La catégorie 1 avec le niveau situé entre « *Très insatisfaisant* » et « *Insatisfaisant* », comprenant le Niger et le Tchad. On note que ce sont les deux pays qui présentent les taux les plus faibles sur l'accès aux services de santé de base et aux services à l'accès à l'eau potable ; il en est de même des taux les moins performants en termes d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance et de scores de diversité alimentaire. Des efforts doivent par conséquent être déployés par ces États afin de relever les niveaux de ces indicateurs.
- La catégorie 2 comprend les pays classés « *Partiellement satisfaisant* » et qui regroupent 4 pays à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et la Guinée. Cette catégorie présente les pays avec des valeurs plus au moins acceptables pour l'accès aux services de base pour l'eau de boisson. Des efforts doivent donc être consentis dans le domaine de la réduction de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans (pour la Guinée et la Guinée-Bissau) et pour améliorer l'accès aux services de santé de base et la diversité alimentaire.
- La catégorie 3 prend en compte les pays avec une appréciation « *Satisfaisant* » à savoir la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Mauritanie et le Sénégal. Ces pays font des efforts notables concernant l'amélioration des conditions de vie, notamment pour



ce qui est de l'accès aux services de santé et à l'eau de boisson, même s'il faut se soucier davantage de la diversité alimentaire qui est le maillon faible à redresser.

- Le Cabo Verde « *Très satisfaisant* » est l'unique pays dans la catégorie 4. C'est le reflet du bon comportement des indicateurs sur le retard de croissance, la diversité alimentaire, l'accès des services de base sanitaire et l'accès à l'eau de boisson, résultats des efforts soutenus consentis en ces aspects.

3.5. Pilier « Stabilité alimentaire »

Selon la FAO¹¹, « *Même si votre apport alimentaire est adéquat aujourd'hui, vous êtes toujours considéré à risque de souffrir d'insécurité alimentaire si sur une base régulière, vous avez un accès inadéquat aux aliments, et vous risquez une détérioration de votre état nutritionnel. Les conditions climatiques défavorables (sécheresses, inondations), l'instabilité politique (troubles sociaux), ou les facteurs économiques (chômage, augmentation du prix des aliments) pourraient avoir un impact sur votre état de sécurité alimentaire* ».

La stabilité est le cinquième pilier de l'indice de la gouvernance de la SAN, même s'il apparaît plutôt transversal aux autres piliers que sont la Disponibilité, l'Accessibilité et l'Utilisation (cadre conceptuel de la sécurité alimentaire de la FAO, 1996). Elle suppose la régularité spatio-temporelle de la production agricole et des systèmes d'approvisionnement, des flux d'échanges, l'équilibre de variabilité des prix, le maintien et le renforcement du pouvoir d'achat des ménages, quel que soit le contexte des chocs climatiques, conflits, pandémies...

Dans le cadre du modèle de l'indice de gouvernance de la SAN, la Stabilité est appréciée à travers trois (3) indicateurs :

1. Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation
2. Variabilité des approvisionnements alimentaires par habitant
3. Taux de malnutrition aiguë global (MAG).

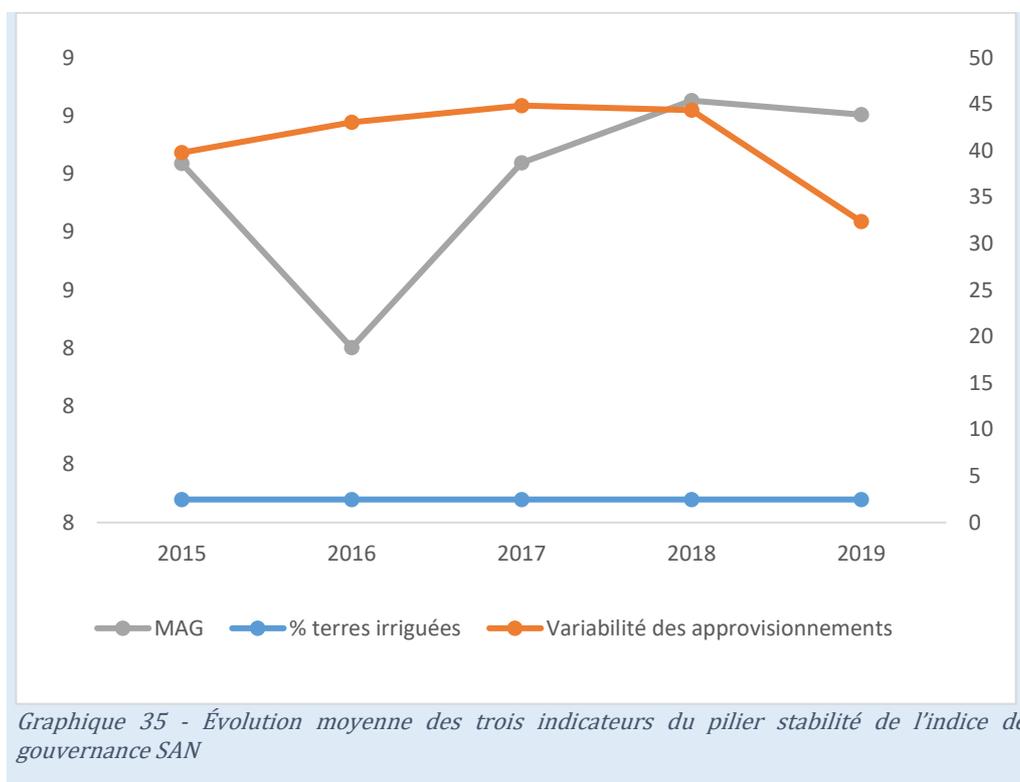
Le choix de positionner l'indicateur MAG dans le pilier Stabilité reste cohérent avec le cadre conceptuel intégré de la sécurité alimentaire et de la nutrition, défini par l'IPC¹² (2020). Il facilite en particulier la compréhension des relations entre la sécurité alimentaire et la nutrition. Aussi, ce choix vise à démontrer l'expression des bonnes ou mauvaises conditions de sécurité alimentaire, l'objectif étant de mener « *une vie saine et active* » matérialisée par un bon statut nutritionnel. Il s'agit par conséquent de créer l'espace de la logique d'enrichir des analyses plus approfondies des liens qui existent entre les différentes conditions de sécurité alimentaire et la nutrition.

On observe globalement une stagnation de la proportion des terres arables équipées pour l'irrigation et le maintien du niveau relativement élevé du taux de la malnutrition aiguë

¹¹ Introduction aux concepts de sécurité alimentaire, Programme CE-FAO 2008

¹² https://www.fsplatform.org/sites/default/files/resources/files/IPC_Technical_Manual_3_Final_French.pdf

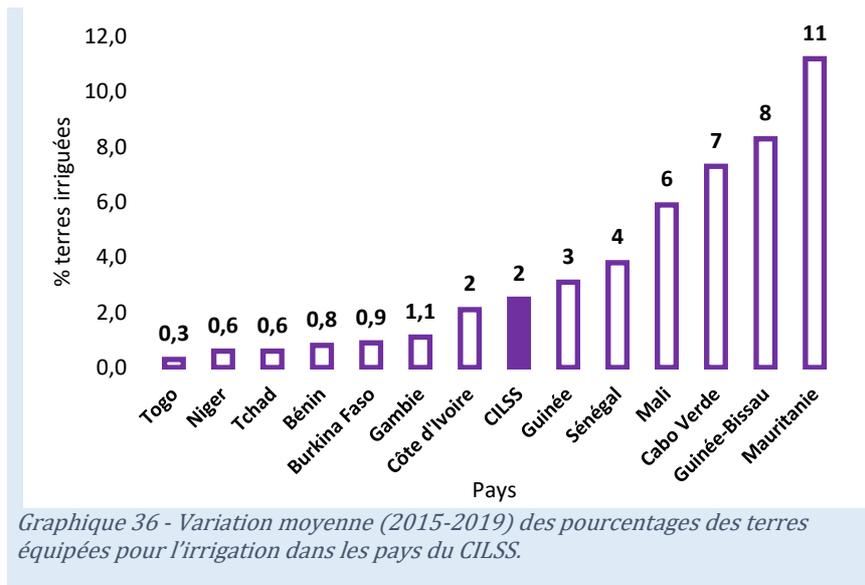
globale dans l'espace CILSS. Par contre, la variabilité de l'approvisionnement alimentaires connaît une baisse notable entre 2018 et 2019 après une faible progression sur la période 2015-2017 (Graphique 35).



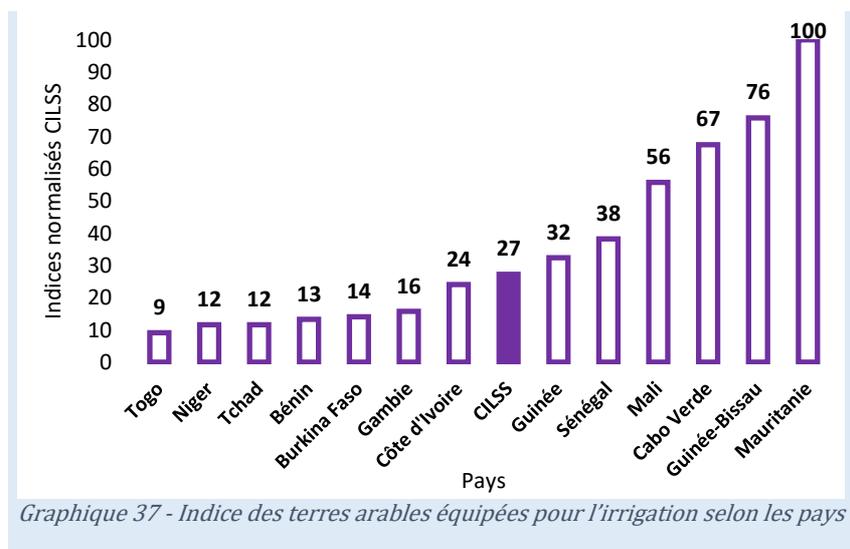
3.5.1. Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation

L'indicateur correspond au Ratio entre les terres arables équipées pour l'irrigation et les terres arables totales.

L'analyse brute de cet indicateur du pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation montre que la situation est relativement faible dans les pays du CILSS (2%). Elle est relativement satisfaisante en Mauritanie avec 11% et faible au Togo avec 0,3%.



Il ressort de cette situation que la sécurité alimentaire et le développement agricole doivent davantage être considérés comme prioritaires, ce qui implique des efforts techniques et stratégiques soutenus incluant aussi le milieu de la recherche scientifique dans tous les domaines de l'eau et de l'irrigation dans l'espace CILSS. Des avancées sont notées dans certains pays.



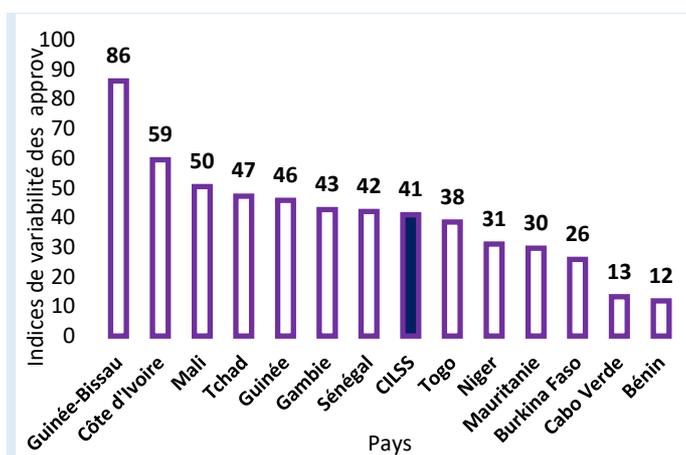
3.5.2. Variabilité de l'approvisionnement alimentaire par habitant

La variabilité de l'offre alimentaire par habitant correspond à la variabilité de "l'offre alimentaire en kcal/personne/jour"

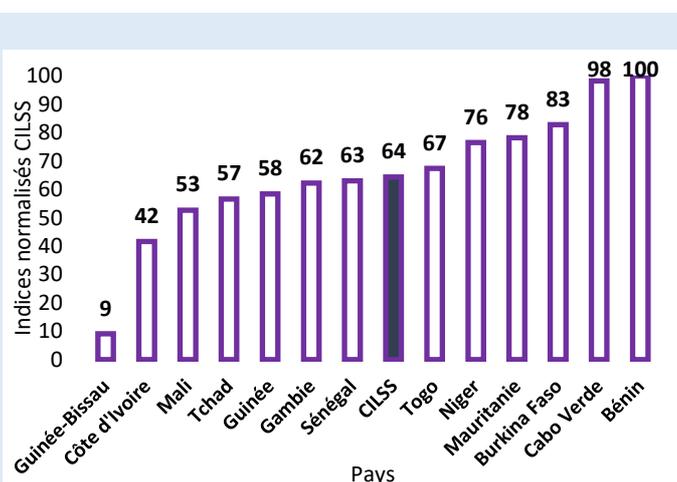
Les politiques agricoles et de sécurité alimentaire dans l'espace ont été mises en œuvre avec beaucoup de variantes malgré l'existence des référentiels communautaires définis

par la CEDEAO¹³, l'UEOMA¹⁴ et au niveau du CILSS¹⁵. Les fondements des systèmes d'approvisionnement dans l'espace CILSS reposent sur les capacités productives et les flux d'importation et d'exportation des denrées alimentaires. Cela intègre également les impacts des stratégies développées pour garantir les circuits en amont (l'approvisionnement) comme en aval (la distribution en milieu urbain) en cherchant à minimiser les effets des contraintes entravant les circuits internes et externes aux pays.

Les performances dans les productions agricoles déterminent en majorité l'efficacité à satisfaire les demandes alimentaires intérieures en lien avec la forte croissance démographique et la tendance à l'urbanisation accélérée dans l'espace CILSS. Ces différences observées dans les indices standardisés des approvisionnements alimentaires par habitant s'expliquent en priorité par les capacités productives internes des pays. Les graphiques 38 et 39 mettent en relief cette différenciation entre les pays ayant trait au système d'approvisionnement alimentaire par habitant avec le Bénin en première place. La Guinée Bissau est en dernière position à cause de la faible productivité agricole.



Graphique 38 - Variabilité de l'offre alimentaire par habitant 2015-2019



Graphique 39 - Indice normalisé Variabilité de l'offre alimentaire par habitant 2015-2019

3.5.3. Malnutrition Aiguë Globale

Cet indicateur qualifie de malnutrition aiguë ou d'«émaciation » un faible rapport poids/taille. Il est souvent le signe d'une perte de poids récente et grave due au fait qu'une personne n'a pas ingéré assez d'aliments et/ou qu'elle a été atteinte d'une maladie infectieuse, par exemple la diarrhée, qui lui a fait perdre du poids.

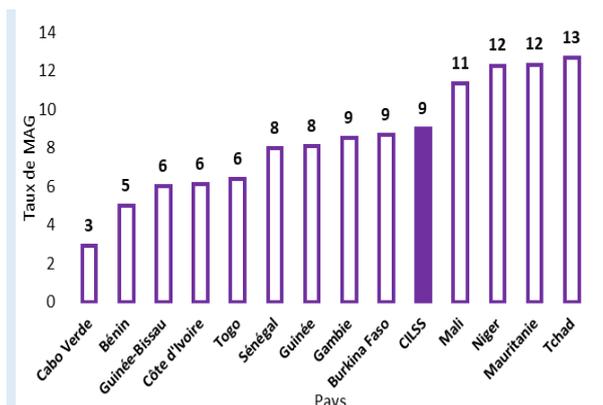
¹³ http://hubrural.org/IMG/pdf/cedeaocowap_presentation_ppt.pdf

¹⁴ http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/pages_-_acte_additionnel_03_2001.pdf

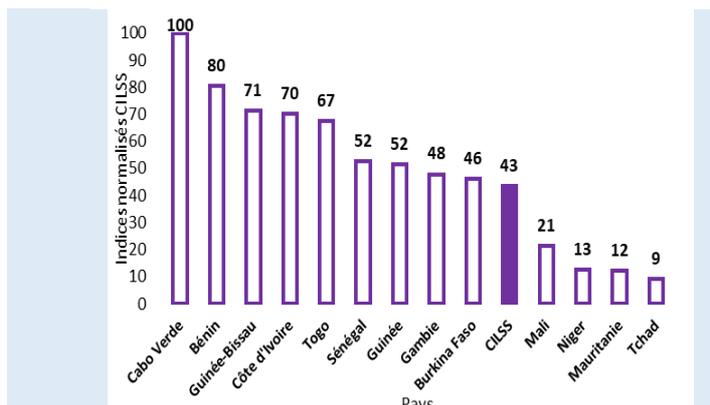
¹⁵ <http://www.cilss.int/wp-content/uploads/2016/07/sosar.pdf>

¹⁶ https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2019/09/AGIR_Position_Ouest_Africaine_FR_FINAL.pdf

La malnutrition aigüe globale (MAG) inclut la malnutrition aigüe modérée et la malnutrition aigüe sévère. La malnutrition aigüe globale est plus présente dans les pays du Sahel en général, mais davantage dans les pays qui focalisent leurs interventions dans le traitement de la malnutrition aigüe au détriment de la prévention. La moyenne de la MAG est estimée à 9%, donc en dessous du seuil « d’alerte » ou « précaire » de l’OMS de 10%. Toutefois, 4 pays ont une prévalence moyenne sur les 5 ans au-dessus de 10%, qu’on qualifie de « sérieuse » selon les normes de l’OMS. Dans ce classement on retrouve le Tchad avec 13%, suivi de la Mauritanie et du Niger avec 12% et le Mali avec 11%. La situation du Cabo Verde, reste la plus favorable avec une prévalence de 3%.



Graphique 40 - Indice de la malnutrition aigüe globale



Graphique 41 - Indice normalisé de la malnutrition aigüe globale

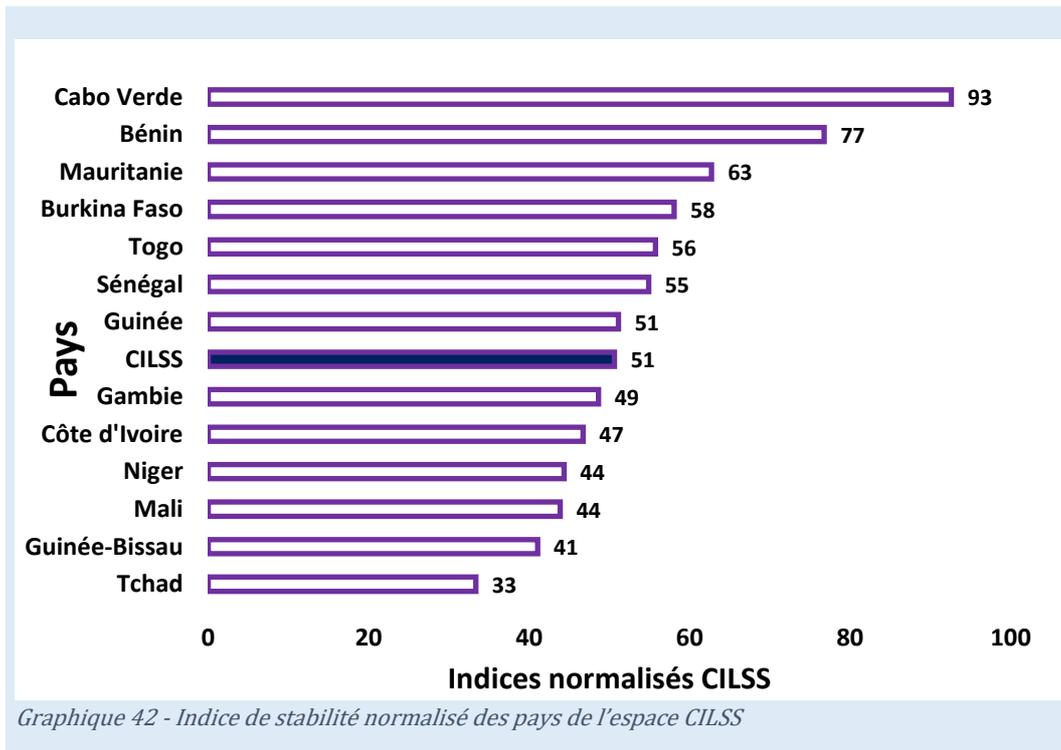
3.5.4. Indices synthétiques du pilier Stabilité dans la zone CILSS

La recherche permanente de la stabilité de la disponibilité et de l'accès aux denrées alimentaires constitue la principale préoccupation des gouvernements, ce qui a soutenu la définition des orientations stratégiques au niveau national et dans les espaces communautaires. Le souci de garantir les approvisionnements permanents à coûts réduits aux consommateurs a donc fondamentalement guidé les choix politiques des mécanismes endogènes aux pays et les efforts à l'alignement aux engagements régionaux et internationaux pour garantir le droit à l'alimentation, en améliorant de manière progressive les conditions de sécurité alimentaire et de nutrition.

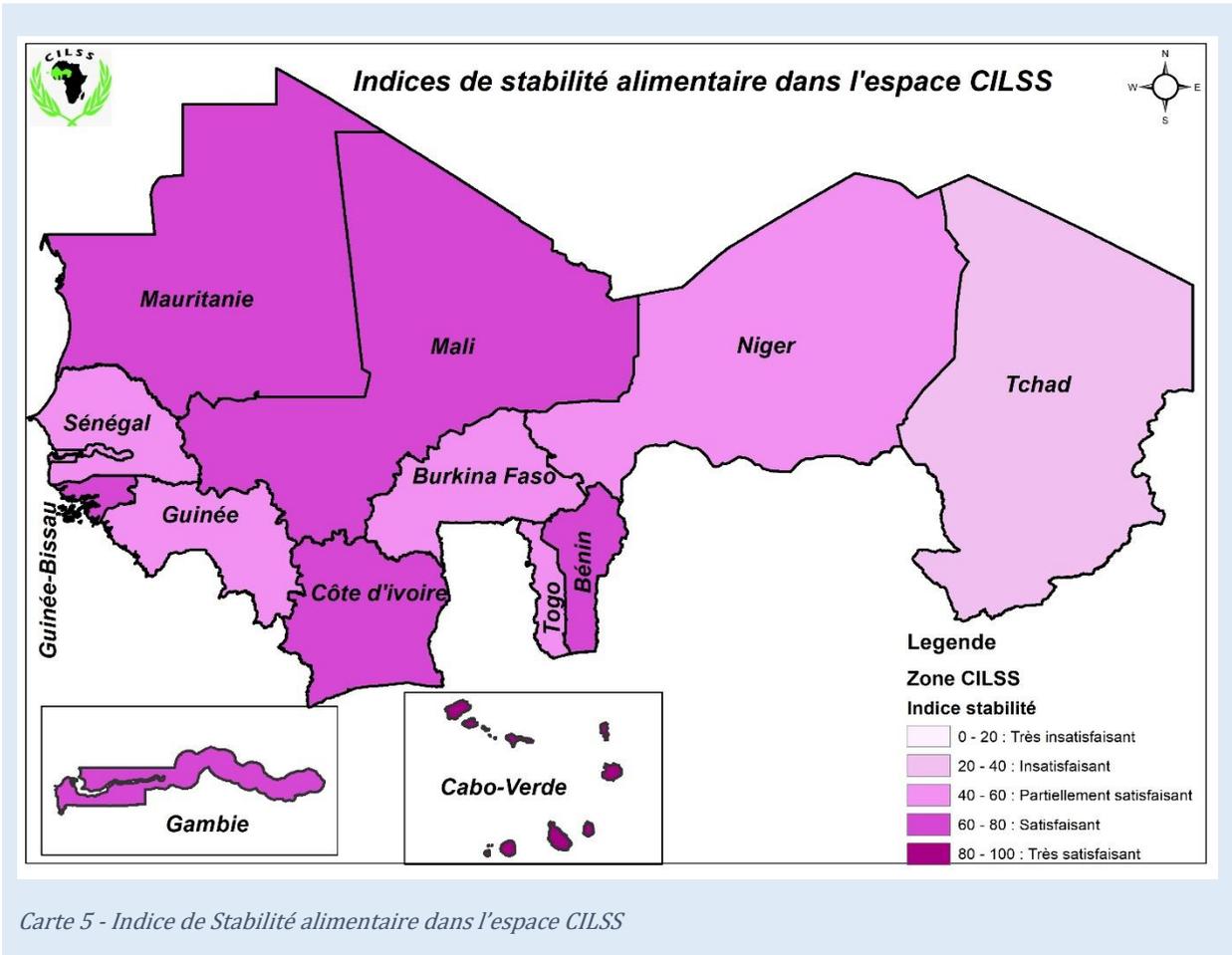
Pour apprécier les performances des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et de nutrition mises en œuvre dans les pays du CILSS en termes d'impacts sur la stabilité des trois autres dimensions de la sécurité alimentaire (Disponibilité, Accès et Utilisation), les trois indicateurs normalisés ont servi au calcul de l'indice de Stabilité. Il ressort des résultats de cette analyse, que dans la plupart des pays du CILSS, cet indice présente des valeurs moyennes (50), prises entre les bonnes performances relatives à la variabilité des approvisionnements et les contre-performances sur la malnutrition aigüe globale. Il est quand même modéré en Gambie (49) et en Côte d'Ivoire (47), faible au Niger (44), au Mali (44) et en Guinée Bissau (41) et très faible au Tchad (33) à cause de la relative variabilité de l'approvisionnement alimentaire par habitant. Tableau et graphiques en donnent les illustrations. Les résultats spatialisés suivent.

Pays	Terres irriguées	Variabil. Appro	MAG	Indice Stabilité	Appréciations
Bénin	13,3	100,0	80,4	77	Satisfaisant
Burkina Faso	14,1	82,8	46,2	58	Partiellement satisfaisant
Cabo Verde	67,5	98,3	100,0	93	Très Satisfaisant
Côte d'Ivoire	24,1	41,7	70,2	47	Partiellement satisfaisant
Gambie	15,8	62,3	47,8	49	Partiellement satisfaisant
Guinée	32,4	58,3	51,6	51	Partiellement satisfaisant
Guinée-Bissau	75,8	9,1	71,1	41	Partiellement satisfaisant
Mali	55,8	52,7	21,2	44	Partiellement satisfaisant
Mauritanie	100,0	78,2	12,2	63	Satisfaisant
Niger	11,6	76,5	12,6	44	Partiellement satisfaisant
Sénégal	38,3	63,0	52,5	55	Partiellement satisfaisant
Tchad	11,6	56,6	9,1	33	Insatisfaisant
Togo	9,1	67,4	67,4	56	Partiellement satisfaisant
CILSS	27,25	64,37	43,31	51	Partiellement satisfaisant

Tableau 8 - Synthèse des indices pour le pilier Stabilité



Graphique 42 - Indice de stabilité normalisé des pays de l'espace CILSS



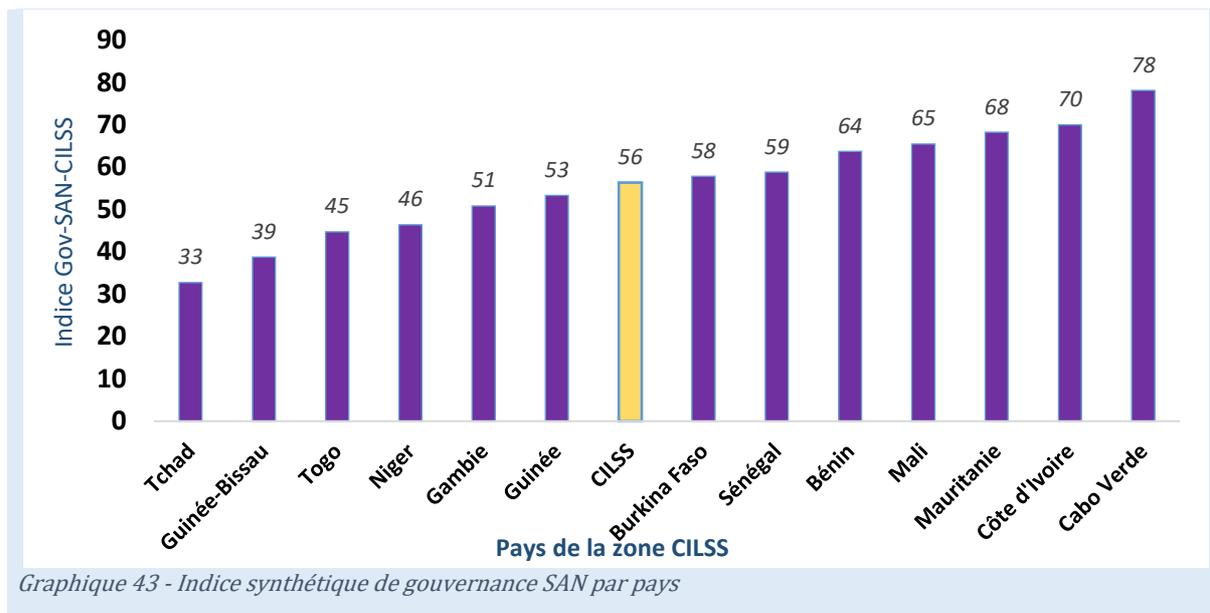
3.6. Constats généraux de l'analyse de l'Indice Synthétique IGov-SAN-CILSS

Les constats sur les différents piliers peuvent être traduits sur le tableau et la figure qui suivent :

Pays	IG	ID	IA	IU	IS	IGov SAN- CILSS	Appréciations
Cabo Verde	100	35	100	100	78	78	Satisfaisant
Côte d'Ivoire	41	89	75	61	70	70	Satisfaisant
Mauritanie	57	79	68	65	63	68	Satisfaisant
Mali	51	94	45	62	63	65	Satisfaisant
Bénin	58	86	55	39	65	64	Satisfaisant
Sénégal	64	49	56	76	59	59	Partiellement satisfaisant
Burkina Faso	61	76	44	41	59	58	Partiellement Satisfaisant
Guinée	40	86	27	49	54	53	Partiellement Satisfaisant
Gambie	77	50	20	67	53	51	Partiellement Satisfaisant
Niger	46	68	35	20	48	46	Partiellement Satisfaisant
Togo	37	54	38	44	48	45	Partiellement Satisfaisant
Guinée-Bissau	27	36	45	50	39	39	Insatisfaisant
Tchad	43	21	42	25	36	33	Insatisfaisant
CILSS	50	71	49	48	57	56	Partiellement Satisfaisant

Tableau 9 - Classement des pays par niveau selon l'Indice

Le Cabo Verde et la Côte d'Ivoire présentent les indices les plus élevés avec respectivement 78 et 70 points. Ces deux pays disposent donc de systèmes de gouvernance de la sécurité alimentaire relativement satisfaisants comparativement aux autres pays de la région au cours de la période 2015- 2019. Par contre, le Tchad, la Guinée-Bissau, le Togo et le Niger disposent de systèmes de gouvernance de SAN plus faibles, avec respectivement 33 ; 39 ;45 et 46 points. Il faut signaler qu'aucun pays n'a atteint un indice global supérieur à 80 points, soit le niveau « *Très satisfaisant* ».



Par rapport au seuillage défini, il apparaît 3 groupes de pays :

1. LES PAYS DE NIVEAU DE GOUVERNANCE FAIBLE « INSATISFAISANT »

Le Tchad et la Guinée-Bissau ont les scores les plus bas comparativement aux autres pays du CILSS en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire avec des scores globaux inférieurs à 40 points. Cette faiblesse se ressent sur l'ensemble des cinq piliers de la SAN, même si au niveau du pilier « Stabilité » le Tchad présente un indice relativement satisfaisant. Mais c'est surtout au niveau du pilier « Disponibilité alimentaire », qui se trouve être le pilier qui pèse le plus dans la pondération, que le Tchad dispose d'indice faible. En conséquence, des efforts considérables doivent être faits en matière de l'amélioration de la disponibilité alimentaire dans ce pays. Les autres piliers à savoir : « Gouvernance », « Accessibilité » et « Utilisation » sont également partiellement satisfaisants et nécessitent des actions spécifiques au niveau de certains indicateurs comme signalé plus haut.

La Guinée-Bissau connaît des insuffisances au niveau de tous les piliers, particulièrement en matière d'Utilisation et de Gouvernance, qui nécessitent des actions de redressement soutenues.

2. LES PAYS DE NIVEAU DE GOUVERNANCE MOYEN A FAIBLE « PARTIELLEMENT SATISFAISANT »

Deux groupes de pays se dégagent : un premier groupe composé du Burkina Faso, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée où seulement 1 à 2 piliers enregistrent des indices relativement plus faibles que la moyenne et un autre groupe composé du Niger et du Togo où au moins 3 piliers sur les 5 enregistrent des indices relativement faibles.

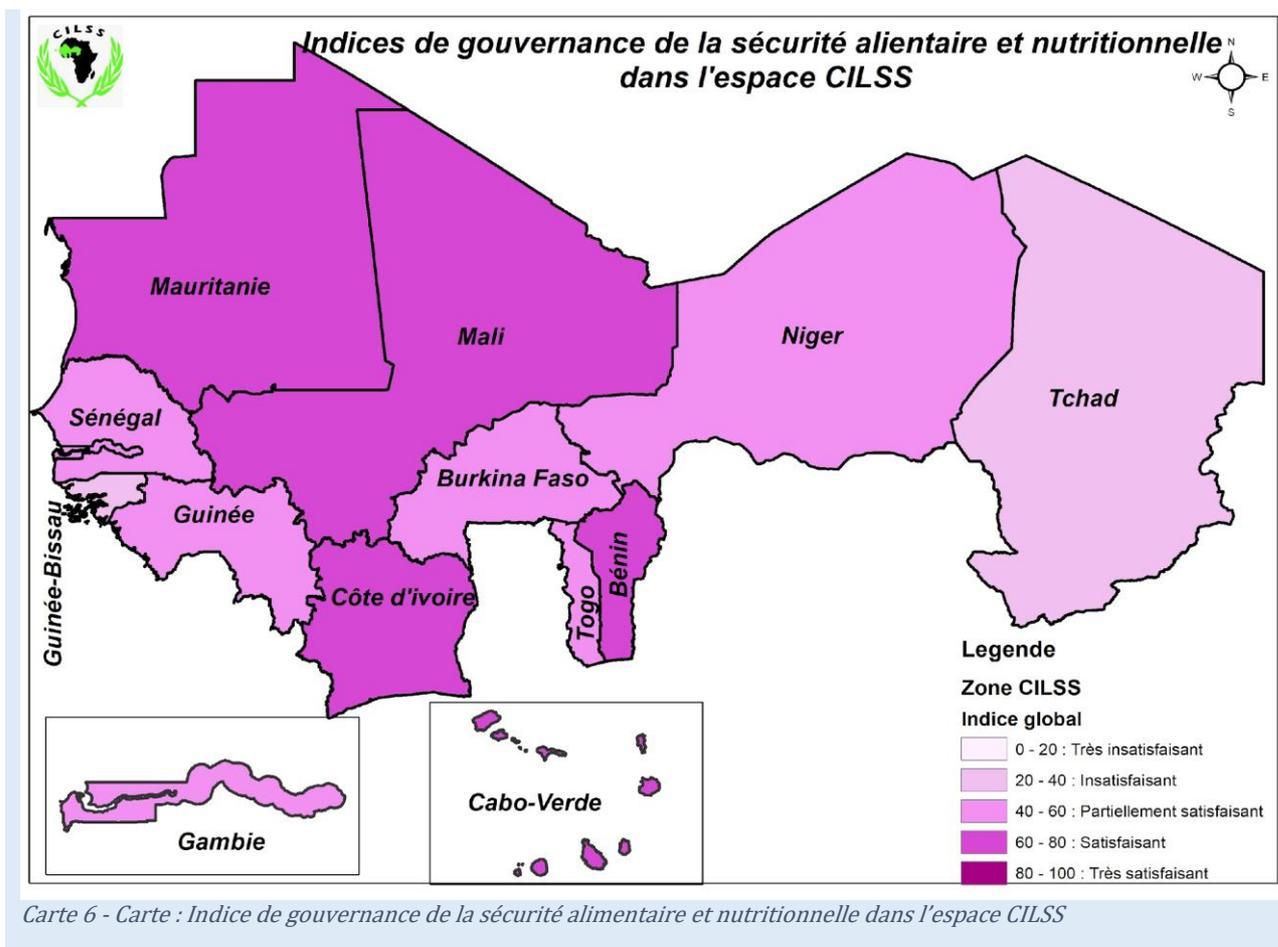
- ☞ Au Sénégal, en dehors de la Gouvernance, tous les autres piliers appellent des efforts supplémentaires, en particulier « Disponibilité » et « Utilisation » ;
- ☞ Au Burkina Faso, les piliers « Accessibilité » et « Utilisation » sont relativement les plus faibles comparativement aux autres piliers et cela nécessite des actions de relèvement ;
- ☞ En Gambie, le pilier « Accessibilité » constitue le plus faible, nécessitant des actions spécifiques de relèvement. Toutefois, « Disponibilité » et « Utilisation » sont des piliers qui requièrent également des actions spécifiques ;
- ☞ En Guinée, ce sont les piliers : « Accessibilité » et « Gouvernance » qui sont les plus faibles et nécessitent des actions spécifiques de relèvement ;
- ☞ Au Niger, les insuffisances sont observées sur trois piliers que sont Gouvernance, Accessibilité et Utilisation. Ces trois piliers nécessitent des interventions pour améliorer le score global ;
- ☞ Au Togo, Gouvernance, Accessibilité et Disponibilité (dans une moindre mesure) constituent les piliers de la SAN qui requièrent des actions spécifiques plus ardues.

3. LES PAYS DE NIVEAU DE GOUVERNANCE MOYEN A BON « SATISFAISANT »

Dans le groupe de pays de la zone CILSS disposant d'un niveau de gouvernance satisfaisant : il y a le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Mali et la Mauritanie, même si les piliers pris individuellement n'y sont pas tous satisfaisants. Comparativement à l'ensemble des pays de la zone CILSS, certains piliers y nécessitent des actions de relèvement :

- ☞ Au Cabo Verde, ce sont les piliers « Disponibilité » et « Utilisation » qui sont les plus faibles
- ☞ En Côte d'Ivoire, « Gouvernance » et « Utilisation » nécessitent plus d'actions de relèvement
- ☞ En Mauritanie, les efforts doivent être consentis surtout dans le pilier « Stabilité ».
- ☞ Au Mali, c'est surtout les piliers « Gouvernance », « Accessibilité » et « Stabilité » qui sont les plus faibles
- ☞ Le Bénin est le pays le plus équilibré par rapport aux cinq piliers de la gouvernance. Toutefois, les piliers « Accessibilité » et « Gouvernance » nécessitent un renforcement comparativement aux autres.

La carte ci-dessous illustre le niveau de classification de l'indice de gouvernance SAN dans l'espace CILSS.



4. PRINCIPALES CONCLUSIONS

4.1. Au regard des cinq piliers

Globalement considéré, avec un score de 56 sur 100, l'indice de gouvernance SAN dans l'espace CILSS est « *Partiellement satisfaisant* » selon l'échelle de classification définie.

Sur la période 2015-2019, le comportement des piliers de la SAN se présente comme suit, illustré par le graphique en-dessous :

PILIERS SAN	Gouvernance	Disponibilité	Accessibilité	Utilisation	Stabilité	Indice synthétique	APPRÉCIATION
Scores CILSS	50	71	49	48	57	56	Partiellement satisfaisant

Tableau 10 - Scores consolidés par pilier SAN

4.2. Au regard des pays

L'analyse des performances des pays CILSS par pilier confirme la première place qu'occupe le Cabo Verde dans le classement de l'indice IGovSAN-CILSS au niveau régional. Cette situation est rendue possible grâce à de bonnes politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle développées et mises en œuvre particulièrement en matière de Gouvernance, d'Accès de ses populations à la nourriture, ainsi que dans l'Utilisation des aliments associée aux bonnes pratiques de la nutrition. Ces initiatives contrebalancent positivement le faible niveau de la production agricole ou une production quasi nulle du pays, du fait surtout de sa position d'archipel régulièrement frappé par des déficits pluviométriques.

Les grands pays producteurs de céréales et autres produits vivriers s'illustrent avec des niveaux de performance très satisfaisants pour le pilier Disponibilité alimentaire. Il s'agit du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et de la Guinée avec respectivement des scores de 94,2%, 89,3%, 86,5% et 86%.

Le Cabo Verde et le Bénin, malgré les places qu'ils occupent (1^{ère} et 3^{ème}) avec des scores au-dessus de la moyenne CILSS, montrent néanmoins des fébrilités et des difficultés respectivement dans les piliers Disponibilité et Utilisation.

Le Tchad et la Guinée Bissau ont enregistré les indices les plus faibles sur au moins 3 piliers sur 5. S'y pose avec acuité la problématique de la gouvernance de la sécurité alimentaire marquée par la faiblesse, voire l'absence de mise en œuvre de politiques ou de stratégies SAN, visant en particulier les efforts liés à la Disponibilité alimentaire et à la Stabilité.

La Guinée et le Togo ont connu plus de progrès sur le plan de la Gouvernance tandis que le Niger et la Gambie peinent à hisser le niveau de performance respectivement pour l'Utilisation et l'Accessibilité.

La situation ainsi décrite de l'indice permet de classer les pays en 3 catégories :

- ☞ La première regroupe 5 pays que sont le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Mali et la Mauritanie. Ils présentent un niveau de gouvernance SAN « *Satisfaisant* » avec des indices allant de 64 à 78. Le Cabo Verde se distingue dans ces performances avec des niveaux très satisfaisants dans presque tous les piliers sauf pour la Disponibilité, plombée surtout par des déficits pluviométriques récurrents, suggérant donc des stratégies pour mieux renforcer la maîtrise de l'eau à des fins productives.
- ☞ La deuxième regroupe 6 pays que sont le Burkina Faso, le Sénégal, la Gambie, la Guinée, le Niger et le Togo, qui affichent un niveau de gouvernance SAN « *Partiellement satisfaisant* » avec des indices compris entre 45 et 59. Parmi eux, seuls le Burkina Faso et le Sénégal présentent des indices au-dessus de la moyenne régionale CILSS. Cela signifie que ces deux pays fournissent des efforts dans la mise

en œuvre de leurs politiques et stratégies nationales SAN, mais qu'il faut consolider.

- La troisième regroupe 2 pays au niveau « *Insatisfaisant* » que sont la Guinée-Bissau et Tchad, avec des scores respectivement de 39 et 33, très en dessous de la moyenne régionale. En effet, dans ces deux pays l'analyse des indicateurs montre que 3 piliers sur 5 sont à des niveaux très insatisfaisants, plus spécifiquement en matière de Disponibilité et de Stabilité alimentaire.

Le graphique qui suit récapitule la situation :



5. ENGAGEMENTS DU CILSS

La première édition de ce Rapport biennal donne des indications claires sur les chantiers à investir et les défis à relever en matière de politique et stratégie de Sécurité alimentaire et nutritionnelle en général, mais aussi en particulier sur chacun des cinq piliers dans chacun des 13 pays. Dès lors, s'appuyant sur une approche différenciée et mieux ciblée basée sur les résultats, le CILSS décline un certain nombre d'engagements :

- Poursuivre le développement et la promotion de l'outil CORESAN comme un catalyseur d'action et de dialogue permettant de mieux comprendre le fonctionnement complexe des systèmes alimentaires et d'identifier les leviers porteurs de réussites dans le futur
- Renforcer le plaidoyer et le partenariat stratégique (Etats, OIG, PTF etc.) afin de mieux internaliser l'outil CORESAN pour l'opérationnalisation des dispositifs de suivi-évaluation des politiques et stratégies SAN
- Appuyer la mise en place d'un Prix CORESAN en matière de progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de SAN



Dans le même temps, le CILSS exhorte les États à :

- ☞ Elaborer ou mettre en œuvre la politique et/ou la stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- ☞ Augmenter les allocations budgétaires en faveur des initiatives de renforcement des capacités des dispositifs de suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies de SAN
- ☞ Rendre opérationnelles les bases de données existantes au niveau des pays en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris l'automatisation et les renforcements pour une exploitation efficiente.

Le CILSS demeure convaincu que l'utilisation judicieuse des données présentées autour de la construction de l'Indice de Gouvernance sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle du CILSS (IGov-SAN-CILSS) sera d'un impact considérable dans la recherche de la qualité des services et de la prise de décisions en la matière. Le résultat transformationnel serait alors une amélioration durable de la situation alimentaire et nutritionnelle au niveau collectif et individuel. « *Ce serait finalement une contribution remarquable à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine* ».



Références bibliographiques / webographiques

FAO. 2015. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2015. Protection sociale et agriculture : Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale.* Rome.

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques.* Rome, FAO.

Mo Ibrahim Foundation. 2019. *African governance report. Agendas 2063 & 2030: is Africa on track?* London

The Economist Intelligence Unit Limited. 2015. *Insights from the Global Food Security Index for Long-Term Planning*

The Economist Intelligence Unit Limited. 2019. *GLOBAL FOOD SECURITY INDEX 2019: Strengthening food systems and the environment through innovation and investment.* CORTEVA Agriscience

<https://www.csa.gov.mr/>

maa.gov.cv/ secretariado nacional para segurança alimentar e nutricional - SNSAN

[https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/IPC Technical Manual 3 Final French.pdf](https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/IPC_Technical_Manual_3_Final_French.pdf)

https://africa-eu-partnership.org/sites/default/files/jrc115744_online.pdf

[https://www.pseau.org/outils/ouvrages/hcne_mee_onu_daes_tchad_sdea_2003_2020_hydraulique agricole_2003.pdf](https://www.pseau.org/outils/ouvrages/hcne_mee_onu_daes_tchad_sdea_2003_2020_hydraulique_agricole_2003.pdf)

http://hubrural.org/IMG/pdf/cedea_ecowap_presentation_ppt.pdf

[http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/pages - acte additionnel 03 2001.pdf](http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/pages_-_acte_additionnel_03_2001.pdf)

<http://www.cilss.int/wp-content/uploads/2016/07/sosar.pdf>

[https://www.food-security.net/wp-](https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2019/09/AGIR_Position_Ouest_Africaine_FR_FINAL.pdf)

[content/uploads/2019/09/AGIR_Position_Ouest_Africaine_FR_FINAL.pdf](https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2019/09/AGIR_Position_Ouest_Africaine_FR_FINAL.pdf)



www.cilss.int